

LE DEVOIR

Directeur-Gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

De la Saskatchewan à Québec

Une nouvelle intéressante — Apprenons à regarder au delà de nos frontières — Pour les groupes minoritaires — Deux mots encore sur le Congrès de la Langue française

Le *Patriote de l'Ouest*, notre confrère de la Saskatchewan, nous apporte, dans sa dernière livraison, une nouvelle intéressante.

On sait que le *Patriote* est le principal interprète de l'Association catholique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Celle-ci, de son côté, est le grand instrument de progrès, de défense de nos compatriotes de là-bas. Depuis des années et des années, elle est sur la brèche, adaptant son action aux circonstances, travaillant d'accord avec les groupements de commissaires d'école, etc. Elle est la grande ouvrière des *Concours de français*, une institution dont trop de gens chez nous ignorent malheureusement l'importance et la nécessité. Elle associe les Franco-Canadiens de la province, organise et discipline leurs efforts, les tient en liaison avec les groupes des autres provinces.

Pour mener de front de pareils travaux, quels que soient le nombre et la qualité des dévouements individuels, il faut nécessairement de l'argent, un minimum de ressources financières.

Se procurer cet argent, c'est l'un des problèmes qui hantent là comme ailleurs, supposons-nous, les chefs de l'A. C. F. C. Après avoir utilisé des moyens divers, on s'est, au dernier congrès de l'A. C. F. C., résolu à adopter le système du Manitoba (que les Franco-Ontariens, depuis plusieurs années déjà, ont fait leur).

Le système du Manitoba, c'est la collecte à domicile. Chaque année, à la date fixée par les chefs, ceux-ci s'en vont de porte en porte, de maison en maison française, tendre la main pour l'Association.

La collecte ainsi faite, régularisée, passée à l'état d'institution coutumière, a d'abord eu pour résultat des résultats matériels plus considérables. Elle fournit ensuite l'occasion aux quêteurs bénévoles de rappeler ce que fait l'Association, les services qu'elle rend, les besoins qu'elle doit satisfaire.

La collecte annuelle est la meilleure des occasions de propagande. Sa seule existence, son retour périodique redissent aux Canadiens français des provinces qui l'emploient la nécessité de l'effort continu.

Nous ne sommes pas étonné qu'après beaucoup d'expériences, on s'était manifesté tant de dévouement, les Franco-Canadiens de la Saskatchewan aient finalement adopté le système manitobain. Celui-ci, qui n'exclut point, cela va de soi, d'autres entreprises, les soirées, etc., comporte, en effet, ainsi qu'on vient de le voir, dans sa régularité et sa périodicité, dans son appel direct à toutes les familles françaises, dans son contact obligé entre les chefs et les soldats, d'exceptionnels avantages.

Mais — on nous pardonnera d'en revenir à de vieilles observations, qui gardent malheureusement une trop vive actualité — mais, savons-nous assez bien, dans notre province où nous disposons de tant de moyens d'action facile, les tâches qui s'imposent à nos frères du dehors, l'effort magnifique qu'ils s'imposent eux-mêmes?

Quand une question scolaire prend une allure dramatique, fait l'objet de grands débats parlementaires, on s'y intéresse. Mais l'éclat tombe, combien se rappellent que la lutte quand même se poursuit, que des choses très simples, dont nous jouissons ici, que nous ne songeons point à contester à la minorité, restent là-bas à conquérir, que l'effort est d'autant plus pénible qu'il n'est pas soutenu par l'émotion, par l'éclat d'une bruyante rencontre?

Songons-nous au véritable héroïsme, quotidiennement répété, que déploient en ces provinces lointaines un certain nombre des nôtres?

L'un des hommes les plus distingués de la province de Québec, qui faisait l'an dernier au Manitoba un séjour assez prolongé, qui eut l'avantage de voir de près le fonctionnement de ce qu'on a appelé le ministère de la Défense nationale des Franco-Manitobains, ne tarissait pas d'éloges à son retour sur ce qu'il avait vu. En fait, si ces choses-là se passaient à l'étranger, si elles étaient racontées par un grand écrivain, nous battrions indéfiniment des mains.

Mais elles se passent chez nous, elles sont le fait de

gens modestes, qui n'illuminent aucune publicité savante ou illustre, et la plupart d'entre nous ne les connaissons point.

Pourquoi? Pour la très vieille raison que les journaux les plus lus chez nous ne s'occupent guère de ce travail magnifique, qu'ils réservent à des bagatelles sans grand intérêt leurs plus gros titres, leurs plus riches morceaux.

Mais cette ignorance ne change rien à la réalité des choses. Elle ne doit être pour ceux qui savent qu'un motif nouveau de communiquer, de répandre ce qu'ils savent, de populariser les oeuvres de là-bas.

Il le faut. Pour que ces modestes, mais puissants ouvriers reçoivent d'abord l'hommage qui leur est dû; pour qu'ils recueillent, dans notre vieille province — et cela est plus important encore — l'aide qui devrait normalement leur revenir.

Ne prenons qu'un aspect de la lutte. Les *Concours de français*, organisés en dehors du monde officiel, dans le dessein de compléter (quand ce n'est pas de rectifier) les programmes officiels, ont naturellement pour objet de donner à l'enseignement du français la plus vive impulsion possible. On ne pourra jamais s'imaginer ici ce qu'ils exigent de travail et de dévouement.

Mais l'enseignement du français à l'école n'est que l'une des formes de la lutte pour la langue. Il faut que la lecture française devienne populaire et facile.

Là encore, pour nous faire une juste idée des choses, il faut regarder au delà de notre situation québécoise. Le livre français est ici à la portée de tous ou bien près; et, si le livre manque, le journal, la revue française sont partout. Là-bas le livre est rare. Aussi bien l'un des objectifs immédiats que s'est proposés l'A. C. F. C. est-il la constitution de bibliothèques françaises.

L'*Ouvrage du Livre français* a déjà montré ce que la province de Québec pourrait faire en ce sens. Que serait-ce si l'*Ouvrage* recevait tous les concours sur lesquels elle aurait le droit de compter?

Le Congrès de la Langue française devra produire des fruits nombreux et abondants. L'un des plus heureux, à notre sens, sera d'entraîner les Canadiens français de la province de Québec à regarder davantage au delà de leurs frontières.

Sachant mieux ce qui se fait là-bas, sachant ce qui devrait s'y faire et les besoins qui s'y multiplient, les Canadiens français de la province de Québec n'apprendront pas seulement à mieux placer leurs éloges et leurs applaudissements. Ils songeront aux responsabilités, aux devoirs que leur imposent une situation privilégiée, les avantages dont ils jouissent du seul fait de leur ancienneté, de leur nombre, de leur cohésion, des organisations puissantes que le temps leur a permis de fonder.

Tout cela les oblige, sans vain orgueil, sans prétention à la supériorité, sans prétention surtout à un impérialisme moral quelconque, à tendre vers les groupes moins nombreux, ou moins anciens, une main fraternelle.

Qu'ils sachent ne pas l'oublier!

Nous n'en faisons pas mystère à nos lecteurs. Ils entendent souvent encore parler des groupes français de l'étranger — de ceux des Etats-Unis comme du Canada.

Faciliter entre tous ces groupes une active, et féconde collaboration, maintenir chez tous, dans le respect d'obligations politiques différentes, la fidélité aux plus hautes traditions de notre commune origine, c'est l'un des objectifs qui commandent l'établissement de ce journal. C'est l'un de ceux qui, après vingt-cinq ans de dur labeur, continuent d'orienter sa vie.

Nous n'avons pas fait tout ce que nous aurions voulu; mais nous avons peut-être quelque droit de penser que notre effort ne fut pas tout à fait inutile, que nous n'avons pas complètement en vain travaillé.

Omer HEROUX

glaise en territoire espagnol, car son gouvernement sera le triomphe de la fierté nationale.

Par ailleurs Mussolini, en la défiant, a entraîné à tout jamais le prestige de la Home Fleet quand elle a envahi le lac anglais de la Méditerranée.

Depuis une semaine le vent tourne en Angleterre. On prévoit que Franco et ses troupes patriotes seront victorieux dans quelques jours. Sir Anthony Eden change son fusil d'épaule. Il veut s'empresser de reconnaître le gouvernement de facto. Avec l'Angleterre le vainqueur a toujours raison.

Mais cela ne modifie rien à l'attitude de nos courtisans anglais. Même quand ils obéissent sans le savoir à la politique de Downing Street, il faut, pour leur donner du cœur au ventre, qu'ils croient que cette politique nous est odieuse. Sans cela ils ne marcheraient pas.

Pro-communiste quand le communisme nous offense, impérialiste quand l'impérialisme nous révolte, ils ne s'embarrassent pas des contradictions.

Il y aurait un bon tour à jouer à ces tenants de la politique contrainte ou négative, si cette immense galéjade était possible: leur donner à croire que nous sommes en faveur de l'impérialisme. En peu de temps vous lirez dans la presse anglo-saxonne de Montréal des attaques contre notre esprit servile. Nous serions traités de bloated colonialists. Et de Vancouver à Halifax une furieuse vague autonomiste et anti-impérialiste balaierait le pays.

Paul ANGER

Bloc-notes

Cette histoire de guerre

La marine de guerre canadienne, — ou plutôt la marine de surveillance du littoral, — se compose en tout et par tout de deux destroyers, plus ou moins modernes, et de deux autres navires de type désuet. Ce sont des navires-écoles, si l'on peut dire, rien de plus. C'est sur le renouvellement de cette "marine" que portent les dépêches de Londres où il est question d'une dépense probable de \$50 millions par le gouvernement canadien, d'ici quelques mois, à en croire ce qui se dirait outre-mer. En fait, M. King a joliment secoué, si l'on peut dire, ce potin, quand il a dit net n'avoir parlé à qui que ce soit d'un nouveau plan de défense navale, depuis qu'il est ministre. Un journal de Windsor (le *Star*) écrivait l'autre jour à ce propos: "Un homme de ressources modestes, manque de jugement quand il s'en va acheter une auto Rolls-Royce. Il témoigne d'un manque de jugement encore plus complet s'il achète cette voiture de luxe alors qu'il n'a même pas le moyen d'avoir une auto. Telle est la situation du Canada. Non seulement il n'a pas les moyens de se donner la marine dont il est question dans certains milieux; mais qu'est-ce qu'il en pourrait faire s'il en avait une? Qui connaît un pays où l'on serait en train de préparer un plan d'invasion du Canada pour s'en faire un domaine? Nous ne sommes pas une Éthiopie convoitée par une Italie. Certes il y a des nations qui ne seraient pas fâchées de nous mettre la main dessus; mais toutes sortes de difficultés les empêchent et les empêchent, dont certaines résultant de l'éloignement, d'autres de notre proximité géographique avec la plus grande république du monde, de même que du fait que nous sommes partie du Commonwealth des nations britanniques; tout cela dispose de quelque convoitise que ce soit de la part de qui que ce soit". Bon sens même. On l'a déjà dit ici, et plusieurs fois, ni le Japon, ni l'Allemagne ne peuvent rien tenter qui leur soit heureux, de notre côté. Il y a les Etats-Unis. A supposer qu'ils voudraient nous annexer, rien ne pourrait les en empêcher, pas plus une vingtaine de croiseurs canadiens que toute la marine de guerre anglaise. Aucune puissance au monde ne saurait les contrecarrer dans ce projet. Alors? Alors, tous les plans mis d'avant par Londres ou quelques impérialistes d'ailleurs, quant à l'expansion de notre marine de défense, ne rimment à rien du tout qui ait du bon sens. Ce qui ne veut pas dire que l'affaire n'est pas à surveiller. Au contraire. Ce qui arrive le plus souvent en ce siècle-ci, c'est ce qui est insensé. Ainsi, il aurait été insensé de dire et de tenter de faire croire aux gens, en 1913, que le Canada dépenserait au delà de \$4 milliards pour prendre part à la dernière grande guerre européenne. Cela est arrivé pourtant, hélas! et c'est ce qui fait, entre autres choses, que nous sommes financièrement dans la gêne, au temps présent. Et nous irions recommencer? Ou nous serions gouvernés par des imbéciles ou, les laissant faire, c'est que nous serions nous-mêmes dépourvus de toute raison.

Qui représente-t-il?

Nous représentons le peuple espagnol, disent les députés invités en Amérique du Nord par des gens qui sympathisent avec le *Frente Popular* de là-bas. Le peuple espagnol? Vraie. Une partie des électeurs, peut-être; pas même la majorité. En effet, il faut voir les choses telles qu'elles sont. Il y a eu des élections en Espagne en février dernier. Il s'y est donné aux urnes, approximativement 9,408,000 voix. Les partis de gauche en ont eu 4,356,000, les nationalistes basques 1,451,000, les partis de droite plus de 4,570,000, et d'autres groupements du centre, 340,000. Les voix basques mises de côté on voit que le

EN ESPAGNE

Le Portugal, l'Italie et l'Allemagne vont reconnaître le gouvernement blanc

Londres les suivrait avant longtemps

La Catalogne Etat rouge appuyé par Moscou

LONDRES, 27 (S.P.C.) — Dans des cercles bien informés, on dit que le Portugal a reconnu le gouvernement provisoire du Front blanc espagnol, établi à Burgos. On croit que l'Italie et l'Allemagne reconnaîtront aussi ce gouvernement, dès que le général Franco, qui en est le chef, aura pris Madrid.

Des observateurs estiment que la prise de Madrid et la reconnaissance du gouvernement Franco donneront une tournure plus dangereuse à la situation. Les blancs maîtres de Madrid, expliquent-ils, la Catalogne deviendra Etat rouge qu'appuiera l'Union soviétique et que l'Italie et l'Allemagne menaceront. D'après des informations, — non confirmées, il faut le noter, — des Italiens, commandant des "fascistes" espagnols dans les îles Baléares, se préparent à agir contre la Catalogne. Paris manifeste de l'inquiétude au sujet de la situation.

PAS DE COLLUSION ENTRE LONDRES ET LISBONNE

LONDRES, 27 (S. P. C.-Havas) — Dans le monde diplomatique, on a contredit des feuilles soviétiques qui affirment qu'il y a une "collusion" entre la Grande-Bretagne et le Portugal, au sujet du Front blanc espagnol. L'organe du parti communiste en Russie, la "Pravda" appuie l'assertion sur cet argument: le traité britannico-portugais oblige Lisbonne à prévenir Londres de mesures comme celle que constitue la rupture des relations diplomatiques entre le Portugal et Madrid. Des journaux libéraux et des journaux travaillistes trouvent que le gouvernement Baldwin est d'une bienveillance croissante envers le Front blanc espagnol.

Ils disent que l'attitude du gouvernement les inquiète. D'autre part, le "Daily Mail" estime que la Grande-Bretagne ne doit pas hésiter un instant à reconnaître le gouvernement Franco.

Elections de jadis

En marge de la nouvelle loi électorale pour Québec

Comment se faisaient jadis des élections — Chez nous et ailleurs — Le bel exemple de l'Angleterre — Les "bourgs pourris" et la démocratie anglaise — "La belle Georgina" — Un baiser pour un vote

Comme quoi la démocratie n'est pas toujours si propre, — même chez la "mère des parlements"

(Par Alexis GAGNON)

Les politiciens respectables aiment à prophétiser la déchéance des institutions démocratiques, ce qui est un placement prophétique de toute sécurité, étant donné la grande mutabilité des choses humaines. Ils laissent surtout entendre, qu'en leur temps on ne voyait pas tant d'iniquités et d'abominations sur la surface de la terre, que les hommes politiques avaient une sagesse et une droiture qu'on ne reverra plus et que le siècle actuel est bien mal en point.

Nos "belles escaliers" dans 50 ans!

Ainsi va l'humanité! Croyez bien que dans cinquante ans, des gens savants et bien intentionnés, traitent de "barbares" les échelons qui voudront jeter par terre le dernier de nos "belles escaliers". Car ils y trouveront une élégance, un charme subtils, et les lettres approuveront avec des airs de commisération distingués, en songeant aux échelons frustes et sans culture.

Mais il est intéressant de comparer avec les régimes électoraux de jadis, la nouvelle loi électorale présentée par M. L.-P. Geoffrion, greffier de la Couronne en chancellerie, et M. le notaire Emile Delage. La nouvelle loi, qui sera sans doute susceptible d'améliorations de détail — car rien n'est parfait ici-bas — restera une des bonnes actions du régime Duplessis.

Pour la justice

On rapporte que les rédacteurs

groupe le plus nombreux des électeurs s'est rangé avec les partis du centre et de la droite, donc des partis conservateurs ou modérés, qui ont obtenu un total de 4,910,000 voix, contre 4,356,000 voix des partis de gauche, *Frente Popular*, communistes, anarchistes, etc. Même si l'on voulait classer parmi les électeurs de gauche les Basques espagnols, la coalition qui prétend dominer l'Espagne à l'heure présente et est actuellement à une défensive désespérée, ne grouperait pas 4,500,000 voix contre les 4,910,000 voix des éléments conservateurs ou modérés auxquels le *Frente Popular* et ses associés communistes ou anarchistes font la lutte. Or l'on sait aujourd'hui que l'élément nationaliste basque se détache de Madrid, parce qu'il est catholique et que les théories du *Frente Popular* ont dégoûté les Basques, dont un nombre de plus en plus grand constate comme Madrid a voulu les berner. Au vrai, la majorité de l'Espagne est du côté de la Junte, soit du gouvernement de Burgos, tandis que ceux qui ont prétendu représenter ici le véritable gouvernement du pays et donc de la majorité des Espagnols, ne représentent qu'une fraction de moins en moins considérable, de plus en plus déconsidérée à mesure que les esprits éclairés la désertent, et qui n'a jamais eu de majorité en Espagne même.

G. P.

En fin de compte.

MacDonagh, dans son livre *Book of Parliament*, raconte les beautés du régime électoral anglais d'avant 1832.

Les comtés de l'électeur

Les circonscriptions électorales de 1, 5 ou 10 électeurs étaient alors aussi communes que les comtés de 20,000 ou 80,000 électeurs d'aujourd'hui; à tel point qu'au début du 19ème siècle, 350 députés du Parlement soit plus de la moitié de la Chambre, étaient élus par 180 électeurs en tout. Dans la plupart des arrondissements, le candidat achetait tout simplement son siège au Parlement. Il envoyait une bourse bien garnie au "boss" de l'arrondissement, ou à ses dix ou vingt électeurs, et tout était réglé. Point n'était besoin de faire une campagne électorale, et il arrivait même assez souvent que le candidat ne se montrât même pas dans le comté. On se contentait, pour l'annonce du vote, de faire promener un bonhomme quelconque dans la région.

Les "boss" d'élection

Certains "boss" étaient si jaloux de leurs prérogatives que, dans certains cas, le candidat devait leur promettre formellement de ne pas chercher à connaître ses quelques électeurs. Lord Palmerston écrit dans son journal: "J'ai été élu député du comté de Newton, dans l'île de Wight, le comté de sir Léonard Holmes, en mai 1807. La seule condition requise était que jamais, même pendant l'élection, je ne mettrai le pied dans la place."

Des comtés dispendieux

Certains de ces arrondissements qui étaient deux députés, chacun, coûtaient \$15,000 par année ou \$7,500 par siège, soit pour les "boss" électoraux ou leurs électeurs. Si le "boss" de l'un de ces comtés était grand propriétaire terrien ou pair d'Angleterre, il accordait le siège à un homme habile mais pauvre, qui augmentait l'influence politique du patron et lui créait toute une réputation à la Chambre. Mais plusieurs patrons peu fortunés ou peu ambitieux vendaient leurs comtés, tandis que dans les comtés qui n'avaient pas de patrons, le siège était mis en

(Suite à la page 2)

L'actualité

L'incident de McGill

Dans une réunion intime à laquelle assistait un homme politique qui a vécu plusieurs années à Ottawa, qui y a même été ministre et qui, par son éducation, connaît bien les milieux anglais, il était question de la tournure d'esprit particulière de la race qui domine la nation canadienne.

Persone, cet homme politique pas plus que les autres, n'a songé à m'opposer que je faisais un paradoxe en affirmant que nos amis de langue anglaise — non pas tous évidemment, mais un bon nombre — n'ont pas de corps de doctrine politique positif et ne se soucient pas d'en avoir un. Ils se contentent d'être contre ce que la minorité française soutient et exige.

Cette attitude mentale plutôt simpliste rappelle celle de l'Irlandais débarquant à New-York. — Y a-t-il un gouvernement en ce pays? s'informa-t-il après du premier agent de police qu'il croisa.

Mais, évidemment! lui répondit celui-ci.

Eh! bien, répliqua le Dublinois, j'aime autant vous faire savoir tout de suite que je suis contre! Si les Canadiens français parlent l'anglais au lieu du français, vous ne trouveriez pas quantité d'Anglais qui, ayant eu l'occasion d'apprendre notre langue, se fussent donné de la peine pour... ne pas l'apprendre. En Angleterre on peut dire que cinq sur dix des aristocrates ou des hommes cultivés parlent français. Et pourtant ils ont plus

de peine, malgré la proximité de la France, à acquiescer cette connaissance qu'ils n'en ont nos concitoyens de même origine qu'eu.

Même réaction pour ce qui est de la politique impériale. Il y a au sud de nous une république qui est l'historique et splendide démonstration des réactions naturelles des colons anglais en face de l'impérialisme. Si les anciennes colonies de la Nouvelle-Angleterre eussent compté en 1775 autant de Canadiens français d'origine qu'elles en comptent aujourd'hui et que ces Canadiens eussent été hostiles à la politique anglaise, ce grand pays qui s'appelle les Etats-Unis n'existerait pas. Les colons anglais eussent passé par-dessus l'impôt sur le thé afin de faire une niche à leurs concitoyens gallophobes.

Appliqués le même procédé pour juger l'histoire canadienne et vous verrez qu'il joue admirablement. La prise d'armes de 1837 a raté dans le Bas-Canada parce que, dans la province, elle eut son inspiration chez les Canadiens français. Dans la future province d'Ontario, alors bien isolée de la nôtre, c'étaient des Anglais qui s'insurgèrent!

Quand l'Angleterre décida cette infamie: la conquête des deux petites républiques boers, des Canadiens français protestèrent contre l'impérialisme brutal. Vous vous rappelez l'incident capital de cette française campagne. L'attaque des délégués de McGill contre ceux de Larval après la prise de Lady Smith. L'université sympathisa au *Frente* populaire se souciait bien alors de la liberté de parole et de la liberté de la presse. On vit le pro-

prêtre de l'un des deux journaux, qui protestait aujourd'hui contre les factieux de l'Université de Montréal aller jusqu'à refuser d'insérer dans l'espace qu'il payait de ses deniers une lettre de protestation d'un marchand anglais contre les actes de banditisme perpétrés par les élèves de McGill.

Cette fois les catholiques et Canadiens français de Montréal s'émeuvent des actes de sauvagerie commis en Espagne contre leurs frères par la loi. Le monde entier frémit d'horreur au récit des massacres renouvelés de Bela Kun. On fait évidemment grand cas de ce pays-là de la liberté de pensée et de la liberté de parole! Les plus sinistres personnages, la plupart des emissaires de Moscou, se vantent dans le sang et le stupre.

Peu importé! Il aura suffi que l'on sache la majorité catholique française et papiste contre ces monstres pour que l'Université McGill accueille leurs délégués à bras ouverts, voire pour que le principal dénoncé (cf le *Herald d'hier*) les ennemis de la liberté chez nous et félicite ses propres élèves de leurs sympathies rouges.

Sans doute derrière cette façade stupide peut se révéler une politique plus intelligente, bien qu'elle soit toujours marquée de cet opportunisme qui caractérise la politique de Downing Street.

Celle-ci n'a jamais guère jusqu'ici la perspective d'une victoire éclatante en Espagne ni surtout un rapprochement entre l'Italie et l'Espagne. Il y a Gibraltar, voyez-vous, qui fait pâtir et enrager le duc. Il n'est pas sûr que Franco veuille supporter cette incrustation an-

Carnet d'un grincheux

Avec quel argent voyagent de ces temps-ci ceux qui fuient la province, de crainte d'avoir à comparaître devant le comité d'enquête à Québec? De toutes façons, avec l'argent de la province.

La roquette à beau badigeonner le mur, le mur ne bouge pas.

Pour être bon Canadien, il aurait fallu laisser à la maison Bériaud un contrat à 18 sous le matricule d'auto, prix minimum, tous frais d'assurance, d'emballage, de transport et de mévente impudables à la province, plutôt que d'en accepter un autre à la moitié du prix, tous frais compris... Cela continuerait d'être une belle affaire... pour Bériaud.

H. G. fait de l'esprit à la taille d'E. T. Ces deux menus débris se consolent ensemble.

M. Bouchard, diable d'homme, veut tout savoir. Et ceci, et cela, et plus encore. Certes il a droit de tout savoir.

On ne lui en apprendra jamais trop. Moins curieux, le bonhomme, alors que la province était pillée sous ses yeux, qui ne voyaient et ne voulaient rien voir. C'est un qui portait sur l'oeil la tache d'un portefeuille.

Le Grincheux

Le Pape docteur de l'Eglise

Causerie donnée à l'Heure catholique par le R. P. Louis de Léry, S.J.

Notre distingué collaborateur, le R. P. Louis de Léry, S.J., a prononcé, à l'Heure catholique, cette causerie, qu'on lira sûrement avec le plus vif intérêt.

A l'heure où tout esprit qui veut bien réfléchir se demande avec inquiétude où va l'univers, et vers quel ordre nouveau — ou désordre peut-être — il s'achemine, il fait bon pour le chrétien de se tourner vers le Père commun des fidèles et de recueillir avec respect ses enseignements. Directives pontificales, tel est le sujet général des causeries de l'Heure catholique durant l'année qui commence. Ce soir, en guise d'introduction, le vœu entre-tendrait du Pape, docteur de l'Eglise, de son magistère et de ses enseignements infaillibles.

Le Souverain Pontife est chef d'Etat, d'un Etat minuscule; et la Cité Vaticane lui offre tout juste assez de sujets pour consacrer le principe de sa souveraineté, et affirmer son indépendance à l'égard des autres pays, mais trop peu de territoire pour exciter la jalousie des voisins, ou l'engager à pratiquer le feu compromettant des alliances. Et précisément, la faiblesse matérielle de la Cité Vaticane ne dégage que mieux sa puissance spirituelle, sa force toujours grandissante d'attraction. Par les accords du Latran, l'épineuse Question italienne a reçu une heureuse solution. De sa prison volontaire, la Papauté sort après soixante ans, arborant d'un prestige nouveau, l'autorité au cours des siècles à son vantage de pays représentés auprès du Saint-Siège. Après avoir boudé la Papauté et pratiqué la séparation des deux pouvoirs, la plupart des Etats s'aperçoivent qu'ils ont eu tort de négliger cette force morale qu'est l'Eglise, et signent à tour de rôle des concordats avec Rome.

Coeur de la chrétienté, Rome constitue un centre incomparable d'information. Du haut de son observatoire, le Pape voit et considère les événements. Vers lui convergent les nouvelles de tout l'univers.

Par une correspondance suivie avec ses nonces, ses délégués, avec l'épiscopat du monde entier, par les nombreux ambassadeurs et ministres accrédités auprès du Saint-Siège, il reçoit des renseignements d'une valeur incalculable. Des conseillers avisés l'entourent, mais des sciences théologiques, versées dans la conduite des affaires, habiles au maniement des hommes, l'expérience de vingt siècles s'accablent dans les différents Dicastères, Congrégations et Secrétariats, qui l'aident à gouverner l'Eglise. Et cela constitue un gage inestimable de sécurité morale. Quand le Souverain Pontife élève la voix, nous savons qu'une bouche consommée s'exprime par sa bouche.

Et pourtant, par-dessus toutes ces garanties, et jetant dans l'ombre toutes ces assurances, retentit à travers les siècles la voix du Sauveur: "Voici que je suis avec vous jusqu'à la fin des temps... Enseignez toutes les nations... Celui qui croira sera sauvé. Celui qui ne croira pas sera condamné". L'Eglise doit instruire. Jésus le lui commande impérieusement: "Allez, enseignez, prêchez. Les fidèles doivent croire." Qui ne croira pas sera condamné. Dieu fait avec les fidèles un impérieux devoir d'adhérer à la doctrine qu'il impose non moins catégoriquement à l'Eglise de prêcher. L'Eglise ne peut donc pas se tromper; sans quoi, ce serait Dieu lui-même qui obligerait

ses membres à reconnaître l'erreur. L'Eglise est donc infaillible. Or, Pierre, et par voie de conséquence, chacun des Papes qui lui ont succédé sur le siège de Rome, — Pierre a reçu la mission de confirmer ses frères dans la foi: "J'ai prié pour toi, lui a dit Jésus, afin que ta foi ne défaille pas; et toi, tu seras sur la pierre, et sur toi je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne pourront pas l'emporter." Pierre est donc infaillible.

Mesdames, Messieurs, je m'excuse de vous rappeler ces vérités de notre foi, que nous avons apprises jadis, au temps peut-être lointain où nous étudions notre petit Catechisme. Le Pape, on nous avait expliqué, est infaillible, quand il parle *ex cathedra*, selon l'expression consacrée, c'est-à-dire, pour employer les termes mêmes de la définition conciliaire: "Lorsque exerçant sa fonction de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit une doctrine concernant la foi ou les moeurs, pour qu'elle soit tenue par l'Eglise universelle". Tout catholique sait qu'il doit, sous peine de s'exclure de l'Eglise, donner son adhésion à cette définition du Concile du Vatican.

Mais il est une illusion qu'il serait dangereux d'entretenir, et qui, je le crains, pourrait peut-être l'engendrer, plus ou moins consciemment d'ailleurs, en bien des cerveaux. Et ce serait de s'imaginer que le magistère pontifical s'arrête là. On croit volontiers en l'immaculée Conception, puis, Pie IX a solennellement proclamé un dogme de notre foi. Mais de quel droit, songerai-je, le Pape viendrait-il préconiser telle ou telle forme de gouvernement, ou se prononcer encore sur tel ou tel problème économique?

Un jugement aussi erroné provient d'une conception égarée des enseignements des Papes, conception qui les rétrécit et les minimise comme à plaisir. La magistère pontificale dépasse de beaucoup l'infaillibilité pontificale. L'infaillibilité, le saint, ne s'étend pas au-delà du contenu de la révélation, ou des vérités qui en découlent, par une déduction régulière.

Mais bien des opinions peuvent paraître dangereuses ou téméraires, sans pouvoir pour cela être taxées d'hérésie, ou sans contredire formellement une proposition logiquement déduite du contenu révélé. Le Pape, précisément parce qu'il est pape, ne pourra-t-il pas déclarer dangereux ou téméraire ce qu'il estime dangereux ou téméraire? De plus, sous peine de se confiner dans les généralités, et de rester dans les nuages, le Souverain Pontife devra pouvoir préconiser telle ou telle façon pratique d'appliquer les principes révélés de la morale chrétienne. Surtout, le Pape n'entend pas se servir de la plénitude de son pouvoir de docteur de l'Eglise chaque fois qu'il élève la voix. Mais ce serait par trop commode et quelque peu simpliste de se dire: "Ceci n'est pas de foi définie, parce que le Pape ne parle pas *ex cathedra*, je croirai donc ce que je veux, et le contraire si cela me plaît."

Le magistère pontifical, je le répète, dépasse largement l'infaillibilité pontificale. On peut avancer, sans crainte de se tromper, que le plus souvent, et même dans ses Encycliques, le Souverain Pontife entend exercer son droit de docteur de l'Eglise, et s'acquiescer de ce devoir, imposé par le Christ en personne, sans impliquer pour cela son infaillibilité.

S. S. Pie XI, dans l'Encyclique *Quadragesimo anno*, écrivait: "Nous devons rappeler tout d'abord le principe déjà mis en pleine lumière par Léon XIII, que nous avons le droit et le devoir de nous prononcer avec une souveraine autorité sur ces problèmes sociaux et économiques."

"Sans doute, c'est à l'éternelle félicité et non pas à une prospérité passagère seulement que l'Eglise a reçu la mission de conduire l'humanité; et même, elle ne se reconnaît pas le droit de s'immiscer sans raison dans la conduite des affaires temporelles." A aucun prix toutefois elle ne peut abdiquer la charge que Dieu lui a confiée et qui lui fait une loi d'intervenir, certes dans le domaine technique, à l'égard duquel elle est dépourvue de moyens appropriés et de compétence, mais en tout ce qui touche à la loi morale. En ces matières, en effet, le dépôt de la Vérité qui nous est confié d'En-Haut et la très grave obligation qui nous incombe de promulguer, d'interpréter et de prêcher, en dépit de tout, la loi morale, soumettent également à notre suprême autorité l'ordre social et l'ordre économique.

"Car, s'il est vrai que la science économique et la discipline des moeurs relèvent, chacune dans sa sphère, de principes propres, il y aurait néanmoins erreur à affirmer que l'ordre économique et l'ordre moral sont si éloignés l'un de l'autre, que le premier ne dépend en aucune manière du second..."

Pie X disait semblablement: "La question sociale et les controverses qui s'y rattachent relativement à la nature et à la durée du travail, à la fixation du salaire, à la grève ne sont pas purement économiques et susceptibles dès lors d'être résolues en dehors de l'autorité de l'Eglise, attendu que, bien au contraire, et en toute vérité, la question sociale est avant tout une question morale et religieuse et que, sous le rapport de la religion" (Encycl. *Graves de communi*).

Quelle devra être l'attitude du chrétien à l'égard des enseignements pontificaux? Il doit d'abord les accueillir avec attention et respect. Il doit chercher à vivre en

communauté de pensée avec le Siège apostolique, *sentire cum Ecclesia*, suivant la forte expression latine, sentir avec l'Eglise. Il doit tâcher de comprendre la doctrine exposée, la pénétrer, et pour cela, se libérer, s'il le faut, des préjugés qui l'aveuglent, et ouvrir sans réserve son esprit à la vérité. Alors que des étrangers à notre religion, — quand ce ne sont pas des ennemis, — étudient les Encycliques, et s'en prévalent, souvent à tort d'ailleurs, pour appuyer leurs revendications, n'est-il pas souverainement triste de voir trop de catholiques ensevelir les enseignements des Papes dans un oubli dédaigneux, les combattre parfois sourdement, ou du moins fermer délibérément leurs yeux à la lumière, comme si elle leur faisait peur?

Attention et respect ne signifient pas. Alors même qu'elles ne se présentent pas comme infaillibles, les directives pontificales constituent un acte d'autorité: "Enseignez", a dit Jésus, à l'impératif. Le magistère de l'Eglise est partie de son pouvoir de juridiction. Et quand un chef commande, il reste à l'inférieur le devoir d'obéir, tenant compte évidemment des modalités d'un enseignement qui peut revêtir la forme d'un ordre, d'une exhortation, ou d'un simple conseil.

Il y a plus: alors même qu'il ne prétend pas être irréfutable, l'enseignement officiel et authentique des Souverains Pontifes jouit d'une assistance spéciale de la Providence. Et de ce chef, s'il ne peut réclamer l'acte de foi, il commande de moins ce qu'un théologien récent, le cardinal Franzelin, appelle *l'assentiment religieux*. Assentiment intérieur de l'esprit, qui sans croire nécessairement que la doctrine enseignée est infailliblement vraie, l'admet comme l'enseignement souverainement autorisé de l'Eglise. Et cette sécurité morale, que garantit la décision de l'autorité compétente, suffit à fonder l'obligation d'adhérer intérieurement à la décision de l'autorité non comme formule irrévocable, mais comme formule irrévocable dans la définitive du vrai ou du faux, mais comme morale certaine. Il se pourrait, à la rigueur, que cet enseignement fût sujet à l'erreur. On a mille raisons de croire qu'il ne l'est pas. Il ne l'a probablement jamais été, et il est moralement certain qu'il ne le sera jamais.

Il faut, nous semble-t-il, être bien suffisant et, — qu'on nous pardonne le mot, — naïvement sot, pour s'ériger soi-même en arbitre infaillible dans l'immense champ de la connaissance et prétendre trancher dans les vif les différends d'opinion dans tous les domaines: théologie, morale, sciences économiques ou sociologie. Ce serait la limite extrême, la suprême prétention du libre-arbitre.

Mais n'est-ce pas ce que pratique plus ou moins consciemment quiconque prétend tout apprécier lui-même, et juger jusqu'au Siège apostolique, lequel, nous dit le Catechisme, n'est jugé par personne (can. 1556)?

Pourquoi, encore, refuser à l'Eglise, et à son chef suprême, dans sa lutte incessante contre le mal, le droit d'éclairer les fidèles, de les mettre en garde, de défendre contre tout vent de doctrine fautive l'âme de ses enfants, mal renseignés des vérités de leur foi, trop distraits par le terre à terre journalier, trop préoccupés de leur gagne-pain quotidien, pour prendre ou trouver le temps de discerner l'erreur subtile et de rechercher la réponse victorieuse?

Au lieu de chicaner sur les limites à imposer à l'infaillibilité des Souverains Pontifes, de marchandant notre adhésion au magistère pontifical, au lieu de paraître fixer des bornes à l'assistance de l'Esprit Saint et raccourcir le bras de la Providence, écoutons retentir encore une fois la voix du Christ: "Tu es Pierre; et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... Et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle."

Pierre est le fondement de l'Eglise, le roc inébranlable sur lequel le Sauveur l'a assise. Comme le fondement donne sa solidité à l'édifice, ainsi Pierre apporte la fermeté à l'Eglise.

Pierre, c'est le rocher immuable, contre lequel viennent se briser les tempêtes.

Pierre, c'est le phare allumé dans la nuit, guidant le navigateur à travers les écueils.

Pierre, c'est le puissant projecteur, qui éclaire la route de notre passage sur terre.

Laissons-nous éclairer. Marchons à la lumière de ce rocher. Et nous pourrons braver tous les ouragans. Le monde pourra chanceler autour de nous. Il coulera peut-être. Mais nous, nous resterons debout.

LOUIS DE LÉRY, S.J.

Elections de jadis

(Suite de la première page)

vente aux enchères publiques et le produit divisé parmi les 10, 20 ou 30 électeurs qui constituaient l'électorat."

Les bourgs pourris. "rempart du patriotisme"

Le plus étonnant, c'est que ces bourgs pourris étaient considérés comme les remparts du patriotisme et de la liberté par les hommes les plus désintéressés et les plus éclairés du temps.

Ainsi, sir Samuel Romilly, qui fit réduire la peine de mort aux grands crimes avait acheté son siège du duc de Norfolk, au prix de \$10,000. Samuel Wilberforce, champion de la lutte contre l'esclavage, avait acheté son siège de Hull, au prix de \$45,000. Le comte de Shaftesbury, grand philanthrope et ami des classes ouvrières, fut défait dans Dorset, au prix de \$78,000, dont \$62,000 payés aux propriétaires de tavernes pour servir des "rafraichissements" aux électeurs.

La caisse électorale

Le gouvernement se servait des bourgs-pourris, ainsi mis en vente pour se constituer une caisse électorale. On achetait les sièges des "bourgs-pourris", à bas prix, en leur donnant, comme compensation, des propriétés etc., et on les revendait à haut prix aux candidats. On achetait les sièges, d'après lord Palmerston, à \$10,000 et on les revendait \$25,000.

"Le gouvernement, dit lord Palmerston, avait un si grand nombre de sièges de ce genre, à sa disposition, que dans un ou deux cas, il les vendit à des gens, sans exiger la profession de foi politique."

Une dot d'un genre spécial

"C'était chose courante de voir un père affectionné, propriétaire d'un *bourg pourri*, le donner à sa fille comme dot de mariage. Et la chose était si bien accoutumée dans les moeurs qu'à l'avènement de la loi de réforme de 1832, qui abolissait ces *bourgs-pourris*, on proposa, au Parlement, d'indemniser les propriétaires, sur une base de 20 ans d'achat. La proposition fut rejetée, mais lorsque l'Union entre l'Irlande et la Grande-Bretagne fut consommée en 1800, les propriétaires des *bourgs-pourris*, qui furent alors détruits, furent libéralement indemnisés."

Lord Palmerston dit que les *bourgs de poche* ne furent abolis qu'en 1832 et y eut cependant une loi de réforme sous George III. Mais le souverain lui-même dépendait des sommes énormes pour se former une majorité sympathique au Parlement, afin de pouvoir continuer à gouverner personnellement. Le roi appelait ces dépenses des "pépules d'or".

Une "plâtrée" de groseilles pour \$125

De plus les méthodes d'achat des électeurs étaient innombrables, d'après MacDonagh. "Lors de l'élection dans Sudbury, en 1826, un candidat acheta deux choux pour \$50 et une "plâtrée" de groseilles pour \$125. Il payait le boulanger, l'épicier, le boucher, le tailleur, l'imprimeur, sur la même base. A Great Marlow, un électeur avait acheté neuf peffs cochons et leur mère, pour deux sous. Le candidat Brinsley Sheridan, qui saisit son amour-propre, donna à l'élection d'un anneau à chevalon des pois verts, et il paya à raison de \$13 la pintelle. Un candidat en ces jours heureux, en plus d'acheter des marchands des provisions gargantuesques, était pris subitement de maux extrêmement curieux et surtout coûteux, pour collectionner les oiseaux, les animaux et les articles de tous genres chez les électeurs, alors qu'il les visitait de maison à maison... La plupart des électeurs avaient de vieux allemands pour lesquels le candidat était pris d'un vif enthousiasme et qu'il payait à raison de plusieurs livres sterling par numéro.

Des votations de 40 jours

Vers 1800, la votation n'était pas une petite affaire. L'électeur votait à haute voix, et la votation durait 40 jours, parfois. L'événement ne manquait pas d'animation. "Les batailles de rue, entre les partisans des candidats rivaux, étaient fort communes, pour ne pas dire universelles, dans tout le pays. La première chose que faisait le candidat était d'organiser une bande d'assommeurs pour se protéger, lui et sa suite, pendant la campagne, pour escorter ses électeurs aux polls, et aussi pour intimider l'ennemi. On érigeait des plates-formes en face du bureau de votation et les candidats s'y tenaient plusieurs heures par jour devant une foule qui hurlait, au milieu des averses de pierres, de boue et de chats morts, pour défendre la vertu sublime de ses opinions et montrer la monstruosité des vues de l'adversaire."

"Pour se faire entendre"

"Parmi les articles de dépenses d'élections, on trouve souvent des phrases comme celle-ci: "\$2,300 pour l'emploi de 300 hommes pour permettre d'entendre le candidat". Mais les 300 hommes croyaient que le meilleur moyen de se faire entendre consistait surtout à empêcher l'adversaire de se faire entendre. Et comme la "gang" de l'autre candidat, avait les mêmes sentiments, aucun des deux candidats ne réussissait à placer un mot!"

Quand les électeurs roulaient

Comme on a pu le voir, les élections ne coûtaient pas bon marché. "Lors de l'élection générale de 1830, le coût du transport des votants dans Lancashire Nord fut de \$30,675; de \$32,780 dans North-Durham; et de \$36,650 dans North-Durham; de \$39,095 dans North-Durham. Dans ce dernier comté, le candidat battu avait déboursé \$14,500 par électeur pour les seules dépenses de transports."

On organisait des conspirations contre les électeurs ainsi transportés. Ainsi des navires chargés de transporter de nobles et intelligents électeurs allaient, pour des raisons inexplicables, s'amarrer à

Amsterdam, en Hollande, au lieu du port où se tenait le vote. Des voitures bondées d'électeurs venaient mystérieusement, et dans les hôtels, le grand sport était de chiper les boîtes et les habits indispensables des électeurs.

Une élection de \$1,500,000 dans un comté

L'élection la plus coûteuse eut lieu en 1807, pour le Yorkshire, entre Lord Milton, Henry Lascelles et William Wilberforce. La votation dura quinze jours, et 23,007 électeurs votèrent. A eux trois, les candidats dépensèrent \$1,500,000, soit \$65 par vote.

Il en coûtait généralement \$25,000 par élection, pour un candidat, et assez souvent \$200,000. L'élection générale de 1880, coûta aux candidats plus de \$10,000,000, soit \$3.75 par vote donné.

L'élection terminée, il fallait continuer à "soigner" le comté, ce qui coûtait en moyenne de \$5,000 à \$25,000 par année.

Les élections étaient alors sport de millionnaires. Aussi la plus haute société y prenait-elle une part active.

La belle Georgina

MacDonagh rapporte une lutte piteuse.

"Aux élections générales de 1784, entre Charles James Fox et sir Cecil Wray, dans le comté de Westminster, la belle Georgina, duchesse de Devonshire, entreprit de gagner les coeurs électoraux par ses sourires et même par ses baisers, en faveur de Fox."

"Un ouvrier irlandais lui déclara bement, à Covent Garden: "Madame, vos yeux sont si brillants que j'y pourrais allumer ma pipe". L'on rapporte que la duchesse ne fut pas du tout insensible à ce compliment, mais qu'elle contrairement elle le prisait au-dessus de tous les hommages qu'elle reçut pendant une carrière mondaine et une vie politique très brillantes et longues.

Un baiser pour un vote

"Earl Stanhope dans son livre: "Vie de William Pitt" raconte: "Il est avéré que la duchesse acheta le vote d'un boucher récalcitrant, par un baiser. Et lord Cornwallis écrit, le 19 avril 1784: "La duchesse de Devonshire est infatigable dans la campagne qu'elle mène pour Fox. Elle est rendue dans les taudis les plus misérables, dès 8 heures du matin."

"Horace Walpole raconte ce qui suit: "Pendant sa campagne, la duchesse ne se faisait aucun scrupule de visiter les électeurs du dernier rang; elle les fascinait, et les ensorcelait par le charme de ses manières, son éclatante beauté et l'influence de sa position élevée; elle faisait monter dans son propre carrosse, un humble ouvrier et l'amenaient avec elle jusqu'à l'assemblée."

Journaliste prisonnier du Front blanc

LA SITUATION A MADRID

Talavera de la Reina (Espagne), 27 (S.P.A.) Trois envoyés de presse étrangers qui étaient allés à Madrid et que les blancs ont pris disent que la capitale souffre de la faim et qu'il est fort possible que la milice massée autour de la ville prenne la fuite lorsque les troupes blanches l'attaqueront. Ils croient qu'il est possible de prendre Madrid en moins de deux jours. Voici les noms de ces journalistes: M. James Minifie, qui a déjà été mentionné en Saskatchewan et est correspondant du *Herald-Tribune* de New-York; M. Dennis Weaver, envoyé du *News-Chronicle* de Londres, et M. Henry Gorrell, correspondant de la *United Press*.

A la Société historique

GAUSERIE DE M. J.-J. LEFEBVRE

M. Jean-Jacques Lefebvre sera le conférencier à la réunion de la Société historique de Montréal de demain soir.

Le jeune protonotaire adjoint au service de l'état civil et des archives de la Cour supérieure de Montréal a choisi pour sujet: "Les ascendants de quatre prélats canadiens". Il s'agit d'évêques ou d'archevêques natis de la région du confonfencier: Laprairie.

Le président de la Société, M.

Les amazones de la résistance

"D'autres jolies femmes de la société, telles les duchesse de Portland, Lady Derby, Lady Duncan, Lady Carlisle et les trois belles ladies Waldegrave, entrèrent dans la mêlée à la suite de la duchesse de Devonshire, en faveur de Fox.

"Le parti de la Cour, pour ne pas être déclassé, lança un escadron d'ensorcelantes propagandistes, en faveur de son candidat, sir Cecil Wray. Lady Hobart, la plantureuse et joviale "cowslip" des tableaux de Gillray, entra énergiquement en campagne avec la populaire Diane de Hatfield, pour

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
A jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.
EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)
Agent général pour le CANADA
J. ALFRED OUMET
84, St-Paul Est - MONTREAL

IMPERIAL
3 JOURS SEULEMENT
29, 30 et 31 octobre
MATINEE et SOIREE
Gil ROLAND
et Pierre JOURDAN
dans
"Le jeune dieu"
comédie en 3 actes
par Yvette-O. Mercier-Gouin
avec
Antoinette GIROUX
et Germaine GIROUX
Mat. 35c et 55c (taxe incluse)
Soirées: 40c, 60c et 75c
BILLETTS EN VENTE au THEATRE

Variétés Lyriques Monument National
VALSES de VIENNE
Opérette de Johann Strauss (père et fils)
Les 3 - 5 - 7 - 8 novembre en soirée seulement.
Direction: DAUNAIS-BOULLET.
Prix des places: \$1.25 - \$1.00 - .85 - .60 (taxe incluse)
En vente chez Archambault et au Monument National. Tél. Lancaster 4418

Aegidius Fauteux, fera à l'occasion de cette réunion la distribution à ses membres du *Cahier des Dix*.

L'unique édition de ce *Cahier* est déjà à peu près épuisée. Ceux qui tiennent à se le procurer peuvent s'adresser à la Librairie du *Devoir*, où il en reste encore quelques exemplaires. Prix: \$1.50 au comptoir ou par la poste!

Octroi à McGill
\$17,000 DE LA FONDATION ROCKEFELLER
L'Université McGill recevra un octroi de \$17,000 de la Fondation Rockefeller pour la poursuite de recherches de trois années dans le département de génétique.
Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 439 Notre-Dame est.

Avis de décès

CORBELL. — A Montréal, le 26 octobre 1936, décédé à 85 ans, Hilaire Corbell, époux de Théo. La veuve, née Marie Thérèse, est décédée le 26 octobre 1936, à 81 ans. Les obsèques auront lieu le jeudi 29 courant. Le convoi funèbre partira de son domicile, no 3078, rue Drolet, à 8 h. 15 le matin, pour se rendre à l'Eglise Saint-Vincent-Perrier, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARDY. — A Québec, 22 Chemin Saint-Louis le 26 octobre 1936 à l'âge de 48 ans, est décédé M. Louis Hardy, conjoint d'Annette Savard. Funérailles mercredi.

NECROLOGIE

ALAIN. — A Montréal, le 26, Clara Jolicoeur, veuve de J.-Louis Alain.

BELANGER. — A Montréal, le 24, à 22 ans, Yvette, fille de M. et Mme A.-Edmond Bélanger.

BERNIER. — A Montréal, le 26, à 75 ans, Mme Oscar Bernier.

BISSONNETTE. — A Valcourt Ely, le 23, à 85 ans, Octave Bissonnette, époux en 3^e noces de Rose-Delima Rodier; en 2^e noces de Mme veuve Céphas Chéval.

BOURDON. — A Montréal, le 24, Arzelle Boyer, veuve de Valmyre Bourdon.

BROWN. — A Montréal, le 26, à 82 ans, Benjamin Hallowell Brown, époux de feu Kate Copland Macdonald.

CHARTRAND. — A Montréal, le 25, à 66 ans, Camille Chartrand, époux d'Anna Brouillette.

CORBELL. — A Montréal, le 25, à 85 ans, Hilaire Corbell, époux de Théodora Lauvo.

BREWER. — A Montréal, le 24, Samuel R. Brewer.

DAIGNEAULT. — A Montréal, le 24, Réné Daigneault, époux d'Elvina Dupré.

DEMERS. — A Montréal, le 24, à 71 ans, Ulys Demers.

FARLEY. — A l'île du Pas, le 24, Mme Irène Farley, née Mathilde Bywater.

LACASSE. — A Montréal, le 25, à 87 ans, Mme veuve Joseph Denis, née Marie Arsenault.

LALONDE. — A St-Télesphore, le 25, à 80 ans, Méline Gauthier, épouse de feu Théophile Lalonde.

LAPERLE. — A Montréal, le 24, à 79 ans, J.-Y. Laperle, époux de feu Ernestine Pichette.

LEMAY. — A Montréal, le 24, à 54 ans, Mme Arabelle Lemay, épouse de Léger Lemay.

MASSI. — A Montréal, le 25, Elvira Peanelli, épouse de Pietro Massi.

MOLAN. — A Montréal, le 24, à 2 ans, John Denis, fils de M. et Mme Patrick Nolan.

PATENAUDE. — A Montréal, le 26, à 45 ans, Mlle Evangéline Patenaude.

POISSIER. — A Montréal, le 28, Napoléon Poissier, époux de feu Mathilde Vallières.

REAKES. — A Montréal, le 23, à 76 ans, George Reakes, époux de feu Mary Humphreys.

RINGUETTE. — A Montréal, le 25, Louis Ringuette, époux d'Annie Allard.

STAFFORD. — A Montréal, le 25, Florence M. Stafford, épouse de feu le Dr Joseph Stafford.

Tél. Wilbank 7119-7110

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

JURGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public. SERVICE JOURS ET NUIT.

A qualité égale, nous défions toute concurrence

Habits — Habits du soir — Paletots

JOLY

Tailleurs J.-Rod. JOLY, prop. 255 est, rue Ste-Catherine BELAIR 3126 Montréal

Docteurs, Consultez !!

Les Grands Constructeurs de France

Compagnie Générale de Radiologie

Rayons X

Toute électricité médicale

Gallois & Cie

Ultra-Violetts Quarts - Infra-Rouges Lampes acoustiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boullitte— Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles Prix catalogue sur demande

PAUL CARDINAUX, D. Sc. 428 Chemin MONTREAL HA. 2357

ROULANT TOUJOURS

L'histoire, vieille de 75 ans, des transports en commun de Montréal, montre qu'ils ont progressé continuellement avec l'accroissement de cette ville moderne et qu'ils y ont largement contribué.

Mais tout progrès apporte ses propres problèmes. En effet, un matériel roulant toujours plus nombreux, une quantité de piétons de plus en plus considérable et une circulation de 65,000 automobiles a créé un problème, inconnu en 1861, mais que l'on rencontre dans toutes les grandes villes modernes, à savoir: "La Congestion de la Circulation", difficulté qui a lieu, d'une façon particulièrement sérieuse, trois fois par jour.

Le carrefour des rues Bleury et Sainte Catherine présente un exemple typique de ce problème et de ses difficultés.

Aujourd'hui, pour assurer un bon service il faut que 360 tramways par heure passent en ce lieu, soit 6 voitures par minute. Autrement dit, un tramway traverse ce carrefour toutes les dix secondes et, en plus, il y a une circulation très intense d'autres véhicules.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

1861 75 ANS DE TRANSPORT URBAIN DANS MONTREAL 1936

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: MÉRREDI, 28 octobre 1936
 Sainte Simon et Jude, ap., double, 2e ct.
 Lever du soleil, 5 h. 33.
 Coucher du soleil, 4 h. 54.
 Coucher de la lune, 4 h. 12.
 Dernier quart, le 7, à 7 h. 34m. du matin.
 Nouvelle lune, le 15, à 5 h. 28m. du matin.
 Premier quart, le 23, à 4 h. 0m. du matin.
 Pleine lune, le 30, à 1 h. 4m. du matin.

— DEMAIN —
 BEAU. — VENT DU SUD-OUEST
 MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 50.
 Minimum aujourd'hui 34.
 Mêmes dates l'an dernier 52.
 BAROMETRE: 10 h. s.m. 29.76.
 M.-R. de Noël, 300-r. St-Denis, Montréal.
 Chiffres fournis par la Station

L'affaire du taxi

Le juge Curran accorde en partie l'injonction demandée par la Diamond

Il ordonne en somme aux parties de rester dans la situation où elles étaient au moment de l'octroi de l'injonction intérimaire, et ordonne aux mis en cause de ne pas intervenir dans le commerce de la Diamond

M. le Juge Curran a rendu jugement ce matin sur la requête pour injonction interlocutoire présentée par Diamond Taxicab Association, Ltd., contre la ville de Montréal.

Après une analyse détaillée de la cause, le juge conclut que la requête est partiellement fondée parce que la requérante a déjà pris une action en dommage contre la ville et a fait requête pour une injonction permanente et les mis-en-cause. Le juge considère que s'il accordait complètement la demande à la requérante quant aux nouveaux postes de taxi cela augmenterait les difficultés auxquelles les autorités civiles ont à faire face; et d'ailleurs il fait remarquer que la requérante a un remède pour se protéger au cas où elle subirait des dommages: une action contre la ville.

Le juge ordonne à l'intimée et aux mis-en-cause, qui sont: Fernand Dufresne, Honoré Parent, Emile Raymond, l'Association de taxis LaSalle, l'Association des propriétaires et chauffeurs de taxis de Montréal, le Canadian National, le Canadian Pacific, les hôtels Mont-Royal, Windsor et Ford, ce qui suit:

(A) De ne pas intervenir dans les relations des membres de l'Association Diamond avec ses clients;

(B) De ne pas établir ni continuer un système de rotation selon lequel les voyageurs soient obligés de prendre alternativement un taxi l'Association ou un taxi Diamond;

(C) De ne pas empêcher un client de prendre un taxi Diamond s'il le juge à propos;

(D) De ne pas faire ni permettre de violence ni d'intimidation contre les membres ou partisans de l'Association LaSalle ni contre les membres de l'Association Diamond lorsqu'ils exercent légalement leur commerce;

(E) De ne pas accorder de nouveaux permis pour l'établissement de postes de taxis dans la ville au moment où il existait déjà une injonction intérimaire à été accordée, et ce jusqu'à décision finale sur la poursuite de la requérante ou jusqu'à un autre ordre de la Cour;

(F) De ne pas accorder de nouveaux permis ni tolérer l'emploi de taxis par des chauffeurs autres que ceux qui étaient au moment de l'injonction intérimaire à été accordée, etc.;

(G) De ne pas accorder ou de cesser tout traitement de faveur aux membres de l'Association des propriétaires et chauffeurs de taxis de Montréal et de l'Association LaSalle et à toutes autres personnes ou compagnies au détriment de l'Association Diamond, dans l'exécution de ses contrats et concessions et dans l'exploitation générale de son commerce.

Le tout fait à suivre le sort de la cause. De plus la requérante devra donner garantie d'un million de dollars pour les dommages et que les autres parties pourront subir par suite de cette injonction interlocutoire.

Pas de déclaration des Universités sur les manifestations

A l'Université de Montréal comme à l'Université McGill, on n'a rien à dire pour le moment — McGill considère que les incidents sont clos — L'attitude de l'Université de Montréal à l'endroit de certaines doctrines — Enseigner non "qu'il pense, mais comment" des esprits

Officiellement, les universités montréalaises n'ont rien à déclarer relativement aux manifestations qui se sont déroulées à Montréal depuis quelques jours, à l'occasion de la visite dans la métropole et à l'Université McGill d'une délégation du Front Populaire.

Interrogé, M. le chanoine Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, a simplement répondu: "Nous n'avons pas étudié la situation. S'il y a lieu, nous ferons une déclaration, mais certainement pas avant que l'effervescence soit tombée."

De son côté, M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université, ne disait-il pas dimanche au Manège militaire, entre autres choses: "Notre doctrine (sociale catholique) repose d'abord sur la reconnaissance d'un droit et ensuite sur l'exigence d'un devoir; et c'est cette doctrine que nous opposons aux doctrines tendancieuses de gauche, communisme ou collectivisme, et à la vieille doctrine qui croit que la liberté peut tout corriger, cette doctrine est à la fois une doctrine d'ordre, de paix, de prospérité."

M. Wilfrid Bovey, de l'Université McGill, a laissé entendre ce matin au téléphone, que la direction de cette université considère les incidents de la fin de la semaine comme clos et que le McGill Daily n'y reviendra pas. A cette université, on ne croit pas que les manifestants aient été des étudiants de l'Université de Montréal; mais qu'ils étaient plutôt de tout jeunes gens n'appartenant à aucun collège. Ce serait du moins le cas de l'assailant d'un professeur de McGill.

On semble, en outre comprendre à l'Université McGill qu'aviver le feu allumé à Montréal par le passage de la délégation du Front Populaire, si bien accueillie dans les milieux anglais, pourrait avoir des conséquences graves du point de vue race, religion, doctrine sociale, à Montréal.

A la fin du mois de mai et au commencement de juin, le journal Standard, de Montréal, a publié les opinions de recteurs ou principaux d'universités catholiques et protestantes sur leur attitude à l'endroit du communisme et du fascisme. M. le chanoine Chartier a défini, au nom de l'Université de Montréal, l'attitude de cette grande institution à l'endroit de ces deux systèmes. Voici le passage de sa déclaration qui a trait au communisme:

"Quant au communisme, le premier ministre de l'Ontario a eu l'autre jour à son sujet ce mot typique: 'L'Eglise catholique est encore notre meilleur rempart contre le communisme'. L'Université de Montréal étant pour la région l'institut d'enseignement supérieur de cette Eglise, il est évident qu'elle adopte, à l'égard de cette doctrine, toutes les vues de l'Eglise catholique, telles que synthétisées hier encore par son auguste chef, Sa Sainteté Pie XI.

"C'est dire qu'elle ne saurait souscrire d'aucune façon à la ligne de conduite établie par le président d'Alberta: 'Il appartient à une université d'enseigner non qu'il pense, mais comment penser.'"

"Institution confessionnelle, l'Université de Montréal croit manquer de logique si elle tolérerait que elle un enseignement ou des manifestations condamnées par ses doctrines religieuses. Elle ne comprendrait pas qu'une institution d'Etat osât tolérer chez elle un système qui a pour but la perturbation de l'ordre public. Et elle n'admettrait pas même qu'une institution privée se désintéressât d'un problème pareil, toute activité contraire au bien commun finissant toujours pas rejaulir sur les participants.

"Seulement, l'Université croit pouvoir déclarer qu'elle n'aura jamais lieu d'intervenir à ce sujet dans son propre sein, l'attachement aux doctrines romaines fermant d'avance sa porte à toute doctrine antisociale."

Contre-attaque repoussée

NOMBREUSES AUTOS SUR LA ROUTE DE VALENCE
 Front de Madrid, 27. (S.P.A.) — A l'ouest de Madrid, aujourd'hui, des milliers de miliciens rouges, insuffisamment instruits, ont contre-attaqué des troupes blanches qui se dirigent sur la capitale. La contre-attaque, qui s'est déroulée surtout dans le secteur de Navalcarnero, n'a pas eu de succès. Les blancs, qui se reposaient, ont repoussé les miliciens au moyen du canon, de l'aviation et du char de combat.

Des aviateurs blancs qui ont survolé Madrid annoncent qu'ils ont vu de nombreuses autos sortir de la capitale et prendre la route de Valence.

"Le gouvernement blanc annonce qu'il est à la fois en mesure de faire subir un long siège à la capitale et de prendre d'assaut au cours des dix prochains jours."

Les cahiers des charges

Suggestions du comité échevinal
 Voici les suggestions formulées hier par le comité échevinal chargé à la dernière séance du conseil d'étudier les cahiers des charges des travaux municipaux; ce comité a siégé hier sous la présidence de l'échevin Filion.

M. Filion a exposé les raisons qui l'ont fait demander la formation de ce comité et il a expliqué les principaux griefs qui sont généralement formulés contre les cahiers des charges.

Après discussion, on a décidé de faire les suggestions suivantes:

1) que les plans et cahiers des charges requis pour l'exécution des travaux municipaux devraient être préparés avec soin et mettant tout le temps nécessaire, qu'il y ait de l'avance à la disposition du Service des Travaux publics les sommes requises à cette fin, si la chose est jugée nécessaire;

2) qu'une clause devrait être insérée dans les cahiers des charges par rapport à l'exécution de travaux municipaux, à l'effet de faire assumer par les entrepreneurs la responsabilité quant à l'exactitude des sondages, en vue d'éviter des réclamations pour l'exécution de travaux ou la fourniture de matériaux supplémentaires, la Cité devant cependant fournir aux dits entrepreneurs tous les moyens possibles de s'assurer de l'exactitude de tels sondages;

3) que l'on devrait s'assurer de la compétence de tout inspecteur qui serait choisi pour la surveillance des travaux municipaux, afin d'obtenir la plus grande somme possible d'efficacité dans le travail d'inspection de tels travaux;

4) que les cahiers des charges devraient stipuler les prix qui seraient payés par la Cité pour tout "extra" dans l'exécution des travaux municipaux, ces prix devant être ceux prévalant dans le marché alors actuel;

5) que le système actuel suivi pour le mesurage dans les travaux municipaux devrait être maintenu, hormis que le directeur du Service des travaux publics n'en suggère un autre qu'il jugerait plus satisfaisant;

6) que toutes les soumissions pour l'exécution de travaux municipaux demandées par la Cité devraient à une heure précise être déposées et vérifiées par les entrepreneurs ou leur représentant au président du Comité exécutif ou au directeur des services ou au directeur du service intéressé, suivant que l'un ou l'autre aura été désigné par ledit président pour le remplacer, s'il y a lieu, l'ouverture sur réception par ledit président ou celui qui le remplacera, tel que ci-dessus mentionné, en séance du comité exécutif ou, dans le cas où le comité ne pourrait tenir séance, en présence du directeur des services ou d'un ou de plusieurs fonctionnaires que ledit comité désignerait, mais dans tous les cas, devant les soumissionnaires intéressés ou leurs représentants, l'article 21 de la charte devant être amendé en conséquence.

Intérêts, taxes et moratoire

Les représentants des propriétaires chez M. Duplessis — M. Tremblay leur reproche de ne pas demander suffisamment — Intérêt à 5% — Le moratoire ne sera peut-être que d'un an

Québec, 27 (D.N.C.) — Plus de cent propriétaires, venus de toutes les parties de la province, ont rencontré ce matin M. Maurice Duplessis et quelques membres de son cabinet. Ils ont été reçus dans la salle du comité des bills publics.

La délégation était conduite par M. Emery Sauvé, président de la Ligue des propriétaires de Montréal, M. le notaire Charles Baillargeon, président de la Ligue de Québec, et les officiers de plusieurs autres associations de la province.

Le mémoire remis par les délégués au chef du gouvernement contient deux demandes principales: La prolongation de la loi du moratoire actuellement en vigueur pour un terme de trois ans, à compter du 1er mai prochain; et la réduction à cinq pour cent de l'intérêt que l'emprunteur devra payer sur les contrats existants, à partir du 1er novembre 1936.

D'un autre côté, les propriétaires s'engagent à payer ponctuellement les intérêts, à mettre à jour les taxes affectant la propriété hypothéquée, moins celles de l'année courante, dans l'espace de deux ans, du 1er novembre 1936, et à tenir les taxes à date, moins celles de l'année courante, pour toute la durée du moratoire.

Les principaux arguments invoqués par M. Emery Sauvé, M. le notaire Baillargeon et les délégués de Hull et de Lachine, qui ont porté la parole sont les suivants: La taxe d'intérêt ont baissé sensiblement d'une manière générale, la hausse des loyers et l'augmentation graduelle des taxes municipales et scolaires ont été telles que le propriétaire n'est plus en état de payer les charges grevant sa propriété, à moins qu'il ne puisse bénéficier d'une réduction des taxes d'intérêt; la petite propriété constitue un élément social qu'il faut protéger à tout prix.

Plus il y aura de petits propriétaires, moins grand sera le danger du communisme, car il y a forcément un meilleur repart pour le soutien de l'ordre. Le gouvernement national a fait des lois pour aider les agriculteurs, les vieillards, les jeunes et toutes les classes en général, et il est à souhaiter qu'il vienne aussi en aide aux propriétaires.

M. Adhémar Raynault, député de l'Assomption, et M. Grégoire Bélanger, député de Montréal-Dorion, ont fortement appuyé les demandes des propriétaires.

M. William Tremblay, ministre du Travail, a commencé son discours sur un ton de reproche amical. "Vous auriez dû présenter votre mémoire plus tôt, dit-il. Peut-être notre attitude aurait-elle été différente."

Les délégués commencent à échanger des regards inquiets, lorsque le ministre reprit: "Mon autre reproche va peut-être vous surprendre. Messieurs, vous ne demandez pas assez. Je crois que le temps est fini de venir chercher ici une petite partie de ce qui vous appartient. La petite propriété a besoin d'être protégée parce qu'on l'a déjà trop exploitée. Vous ne demandez que 5%; vous n'avez pas mûri votre projet. Une voix. — Laissez-nous dégeler et vous verrez!"

M. Tremblay. — Dans les circonstances, 3% est déjà un taux d'intérêt fort élevé. Pourquoi ne donneriez-vous pas 3% d'intérêt et 2% en amortissement? Vous voulez sauver la propriété; ne marchandez donc pas! Le premier ministre, lui ne marchande pas.

Il a promis au cours de la campagne d'aider le faible et le petit; sa parole vaut mieux que de l'or. L'or est dévalué mais sa parole ne l'est pas.

Dans notre province, tâchons donc, une fois pour toutes, d'abandonner cette mentalité de Québec. Je voudrais bien voir un banquier se lever et affirmer que 3% dans les circonstances présentes, n'est pas un taux d'intérêt considérable. On peut prier à l'église, mais devant un gouvernement d'hommes d'affaires, on ne prie pas.

M. Auger, ministre de la colonisation, dit quelques mots pour appuyer les demandes des délégués.

Mais M. William-Ross Bullock, député de Westmount, dit qu'il faut penser à ceux qui ont besoin de leurs intérêts pour vivre.

Il admet que les demandes des propriétaires sont justes, mais il déclare qu'elles nécessitent une mûre considération.

Le ténor Nicolas Massue

Voilà un des plus beaux chanteurs que nous ayons entendus depuis longtemps. Sans doute ne trouverons-nous pas dans sa voix ces sons veloutés que d'autres possèdent, mais elle est vibrante, ce qui lui confère une expressivité bien supérieure aux voix qui ne sont que des voix, sa culture poussée jusqu'aux limites la fait se jouer sans effort de toutes les difficultés et l'intelligence musicale du chanteur la guidant toujours, elle offre à l'auditeur un régal artistique dont il ne peut être qu'entièrement satisfait.

Le programme que M. Nicolas Massue présentait hier soir au concert organisé par la Ligue de la Jeunesse féminine pour ses oeuvres semblait à première vue composé de choses bien ordinaires. Mais à l'audition, chaque pièce a revêtu un caractère d'art qui soulignait une valeur que d'autres ne leur auraient peut-être pas communiquée. C'est ainsi que le traité *Plaisir d'amour* de Martini, — d'ailleurs présenté avec des variantes qui feraient penser qu'elles sont bien plus conformes à l'écriture originale, — est devenu une nouvelle connaissance qu'on rencontre avec le plus grand plaisir.

Or, si les premiers groupes entraient plutôt dans le répertoire du chanteur de concert, il ne fallait pas oublier que M. Massue a fait sa carrière dans l'opéra. Chantait-il l'air de Rodolphe, *Che gelida la manina*, comme tous les ténors d'opéra? Non; il lui a donné le sens qu'il doit revêtir au concert, où il n'est plus qu'une pièce de déclamation de tout ce qui l'encaadre au théâtre. Et pour cela l'aurait été tenté de lui accorder un ban d'honneur. A la scène, c'est devenu une espèce de déclamation pour montrer que le ténor peut grimper à l'étoile du si aigu; au concert ce serait un non-sens qu'à éviter le chanteur. Plus loin, l'air de Mario (*La Tosca*) a renforcé cette sensation qu'avant d'être un ténor, M. Massue est un artiste, et qui niera que le second titre ne soit supérieur au premier?

Remarquable aussi fut M. Vittorio Trucco, comme accompagnateur et par son interprétation des deux préludes de Debussy.

La Ligue de la Jeunesse féminine peut être satisfaite de son succès: salle pleine, auditoire trié parmi les meilleurs, chaleureuse réception faite à l'artiste, tout se réunissait pour faire une fort belle soirée.

Audience du roi à M. King

Londres, 27 (S.P.C.) — Le premier ministre Mackenzie King a participé à une séance du Conseil privé, ce matin. Après la séance, le roi lui a accordé une audience, puis la reine-mère l'a reçu.

Candidat dans Hochelaga

Nous apprenons de bonne source que M. Raymond Godin, avocat, a définitivement accepté d'être candidat à l'échevinage pour le quartier Hochelaga.

Déjà, depuis quelque temps, une forte pression était faite par un important groupe d'électeurs de ce quartier auprès de M. Godin pour qu'il brigue les suffrages.

Soldats étrangers aux Baléares

Paris, 27. (S.P.C. Havas). — Dans un article que publie le journal radical-socialiste *Oeuvre*, Mme Geneviève Tabouis affirme qu'il y a aux îles Baléares des forces allemandes et des forces italiennes qui se préparent à attaquer la Catalogne.

Des échevins critiquent le maire suppléant

Plusieurs échevins trouvent que le maire suppléant, M. Mc Kenna, va un peu fort dans sa déclaration d'hier, et d'aucuns ne partagent pas entièrement son avis; un membre de l'exécutif a déclaré ce matin que M. Mc Kenna n'a ni l'autorité ni le pouvoir qu'il implique sa déclaration, et que le maintien de l'ordre à Montréal relève du comité exécutif comme toute l'administration.

Pour les mineurs de Moose-River

Toronto, 27 (S. P. C.). — Me Norman Sommerville annonce que, le 31 de ce mois, le comité bénévole qui recueille les souscriptions pour les mineurs de Moose-River aura distribué \$78,544.14 aux mineurs qui ont participé au sauvetage des deux emmurés d'avril dernier. Me Sommerville, qui est président du comité, dit que le nombre des personnes qui ont droit à l'argent recueilli est de 346.

Bulletin météorologique

Toronto, 27. (C.P.). — Hier et la nuit dernière, il a plu ou neigé dans les Provinces Maritimes et dans la province de Québec. Il a fait généralement beau dans l'Ontario et dans le Manitoba. Dans la Saskatchewan et le nord albertain, il y a eu des averses et de la neige.

Voici le temps qu'il fera probablement au Québec, demain:

Région de Montréal et d'Ottawa: vent du sud-ouest, beau.

Vallée du bas Saint-Laurent: vent du sud-ouest, beau et moins froid.

Nord-Ouest du Québec et lac St-Jean: neige ou averses.

Golfes et Rive Nord: beau et froid.

Baie des Chaleurs: vent frais, partiellement nuageux et froid.

M. McKenna et les communistes

Il interdira toutes leurs assemblées — L'Université McGill
 M. l'échevin McKenna, maire suppléant, a déclaré hier qu'il n'ira à ce qu'on empêche toute réunion à Montréal du genre de celle qui a été interdite la semaine dernière.

Comme maire suppléant de Montréal, a-t-il dit dans sa déclaration, j'ai lu avec beaucoup de regret divers rapports, au sujet de l'interdiction de la réunion convoquée pour vendredi soir dernier.

En ma qualité de premier magistrat mon premier désir est la loi et l'ordre, et je prends personnellement l'entière responsabilité de l'interdiction de l'assemblée de vendredi. J'ajoute que toute réunion future organisée sous la direction de chefs communistes sera interdite pendant que je serai en fonction.

Je regrette beaucoup l'attitude prise, par des gens qui disent parler au nom de l'Université McGill, au sujet de cette affaire, étant donné que les citoyens de Montréal, y compris le corps enseignant et étudiant de l'Université McGill, reconnaissent la nécessité de protéger la loi et l'ordre ici. L'expérience du passé ici et ailleurs a prouvé que les activités communistes ont toujours conduit à des soulèvements contre l'autorité établie.

Le geste de ces quelques personnes qui utilisent le nom de l'Université McGill cause de l'inquiétude dans plusieurs milieux de notre ville où l'on se préoccupe de maintenir l'harmonie entre les deux races.

M. Pinard vainqueur dans Ottawa-est

Elu contre quatre adversaires — Majorité de 2894 voix — Pas de candidat conservateur
 Ottawa, 27. (D.N.C.) — M. Albert Pinard, ancien député d'Ottawa à la Chambre torontoise, a été élu député d'Ottawa-Est aux Communes, par une majorité de 2,894 voix sur son plus proche adversaire, M. William Unger. Il s'agissait d'une élection partielle, occasionnée par la nomination de M. E.-R.-E. Chevrier, député du comté, à la Cour suprême d'Ontario. Il y avait cinq candidats sur les rangs, dont quatre libéraux et un indépendant. Voici les résultats du scrutin:

Albert Pinard	9,726
William Unger	6,832
Jean Tisot, ind.	3,449
Mme Cécile Gauthier-O'Regan	1,849
Dr Rufus Parent	1,726

Le parti conservateur n'avait pas mis de candidat sur les rangs, ni la C.C.F., ni le parti de la Restauration. M. Jean Tisot, Mme Gauthier-O'Regan et M. le Dr Rufus Parent perdent leurs dépôts. Il n'y avait pas de candidat libéral officiel.

M. Henri Massis

Les conférences de M. Henri Massis
 Sous le patronage de l'Université et celui de l'Institut scientifique franco-canadien — Intérêt que suscite cette visite
 A Montréal, M. Henri Massis, écrivain français, dit le *Devoir* annonçait hier en première page, venu au Canada dans quelques mois, prononcera des conférences publiques sous le patronage de l'Université de Montréal et celui de l'Institut scientifique franco-canadien.

M. Massis est un écrivain fort connu dans le monde intellectuel du Canada français. M. Jean Bruchési, qui a eu le privilège de bien connaître cet auteur en France, s'occupe depuis quelques semaines de préparer les voies à son voyage au Canada. Ce voyage prendra l'allure d'un événement littéraire. L'Université tient à accorder son patronage au célèbre Agathon des *Jeunes gens d'aujourd'hui* et le fera parler sous les auspices de l'une de ses Facultés. En outre, comme des professeurs ou écrivains de passage au Canada, tels M.M. Gilson, Hazard, Maritain, M. Henri Massis prononcera quelques conférences sous le patronage de l'Institut scientifique franco-canadien.

Il est entendu que M. Massis parlera aussi dans des villes comme Québec et Ottawa et peut-être Trois-Rivières, Sherbrooke, etc.

La nouvelle de la visite de l'auteur d'*Evocations*, de *Jugements*, de *Débats*, entre autres ouvrages, suscite un vif intérêt au Canada français.

Capture d'un évadé

Les Trois-Rivières, 27 (D.N.C.) — Fred Larouche, un ancien Trifluvien qui s'était évadé de la ferme pénitentiaire de Burwash, Ontario, le 20 octobre dernier, a été arrêté à sa demeure, ici, hier, par le détective A. Gauvin et le policier Roberge. Larouche a tenté de s'échapper de sa demeure mais il fut rapidement réduit à l'impuissance par les deux policiers. Larouche est détenu à la prison locale en attendant d'être remis aux autorités de la ferme pénitentiaire de Burwash. Ce Trifluvien avait été arrêté à Belleville, Ontario, pour cambriolage et purgéait sa sentence à la prison de Burwash au moment de son évasion.

Armée blanche "secrète" à Madrid

Hendaye, (France), 27. (S.P.A.) — Des voyageurs qui viennent d'arriver en France annoncent l'organisation à Madrid même d'une "armée blanche secrète", qui aidera les armées blanches se dirigeant sur la ville.

Le 75e anniversaire de Nazareth

L'Institut Nazareth pour les Aveugles célébrera par des fêtes intimes, le 16 et le 17 novembre prochains, le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. On sait que Nazareth, dirigé par les Soeurs Grises, est d'abord l'oeuvre d'un Sulpicien illustre, M. Rousselet.

Nazareth, après avoir longtemps vécu rue Sainte-Catherine, près Bessigny, où sont maintenant les Bessinnets, est aujourd'hui installé à la Côte-des-Neiges, chemin de la Reine-Marie.

Au comité de non-intervention

Londres, 27. (S.P.C.) — Faute d'avoir reçu de Moscou une note donnant des précisions sur l'attitude de l'Union soviétique quant à la guerre qui sévit en Espagne, le comité de Plymouth a ajourné une séance que le sous-comité de la non-intervention devait tenir aujourd'hui. D'autre part, il a invité le comité de la non-intervention à se réunir demain après-midi.

Collision

Saint-Marc des Carrières, 27. (P.C.) — Edouard Lajeunesse, 28 ans, et Vincent Cloutier, 18 ans, tous deux de Deschambault, ont été grièvement blessés ici, hier soir, dans une collision entre leur auto et une voiture tirée par un cheval. Ils sont traités à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le cabinet Blum et l'aviation

Paris, 27. (S.P.A.) — Le cabinet Blum a approuvé aujourd'hui un programme qui doit permettre à la France d'accroître rapidement ses forces aériennes. La dépense autorisée s'élève à 5 milliards (environ 230 millions de dollars). On ne révoque pas le nombre des avions dont on prévoit la construction. Des experts français ont dit encore récemment que l'aviation militaire française est la plus puissante du monde.

Les délégués madrilenés à New-York

NEW-YORK, 27 (S. P. C.). — La délégation madrilené composée de l'ex-ministre Domingo, de Luis Sarasola et de la députée Palencia aurait recueilli \$10,000 en monnaie \$5000 en souscriptions et deux anneaux d'or à une réunion publique au jardin Madison, il y a quelques heures. Le groupe doit retourner à Niagara aujourd'hui. Il se rendra à Canada aujourd'hui. Il se rendra à Niagara aujourd'hui. Il se rendra à Canada aujourd'hui. Il se rendra à Niagara aujourd'hui.

Le terme des Assises à Arthabaska

Québec, 27 (D.N.C.) — Le 1er décembre, s'ouvrira à Arthabaska, un terme des assises criminelles avec jurés. La principale cause sur le rôle est celle de Joseph Lachance, dont l'automobile a tué un enfant à Thetford-les-Mines, il y a un mois environ.

Il y a plusieurs autres causes sur le rôle. La plupart se rapportent à des crimes contre les moeurs.

L'interdiction prononcée contre les films soviétiques

L'AGENCE DISTRIBUTRICE PROTESTE CONTRE LA DECISION DE M. DUPLESSIS — LA MORALITE DES FILMS RUSSES
 Toronto, 27. (C.P.). — L'Agence des films soviétiques au Canada, Metropolitan Films Ltd., proteste contre l'interdiction prononcée par le premier ministre de la province de Québec, M. Duplessis, contre les films russes soviétiques. L'agence affirme que le film *Chapayev*, représenté à Montréal l'été dernier, a reçu la note A-1 de la *Catholic Legion of Decency*.

Le gérant général de l'agence, M. Clavier, prétend que le geste de M. Duplessis constitue une intervention non motivée et non justifiée, dans le commerce d'un gouvernement ami au Canada et dans le domaine cinématographique canadien.

Le premier ministre déclare qu'il aider le petit propriétaire, c'est aider un élément de l'ordre et un facteur de progrès. Il vante la collaboration que l'on apporte pour



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

LETTRÉ DE FADETTE

Le vent méchant arrache brutalement les dernières feuilles, les arbres dépouillés et grelottants...

Les braves petits moineaux n'ont pas suivi leurs frères aux pays du soleil; pressés les uns contre les autres...

Leur courage me ravit. Ils sont si petits, si faibles pour se défendre contre toutes les forces mauvaises...

Je sais bien, vous trouverez des orages, vous avez froid au coeur et vous êtes tristes, mais ne perdez pas courage...

Vos ailes, c'est votre espérance et c'est votre courage. A tout prix, il faut les tenir prêtes à s'ouvrir...

Le courage, c'est la grande force qui soutient le monde entier. Sans le vôtre, le mien, celui de notre voisin...

Le courage est une noblesse. Il est fait de confiance: confiance en Dieu et confiance en soi.

Plaignons les lâches. Ils sont misérables parce qu'ils doutent de tout. Leur âme à peine vivante...

Les lâches se laissent écraser ou par leur travail ou par la volonté despotique des autres. Ils gémissent et déplorent leur esclavage...

De nos jours et dans notre pays, n'est esclave que celui qui accepte le joug sans faire mine de résister.

Personne au monde ne peut vous enlever la liberté de penser, celle de vouloir, ainsi que la conscience de votre dignité...

Par votre courage, vous vous libérez des servitudes humiliantes, vous dominez, vous réglez, et dans l'inaltérable confiance...

Le courage, c'est une force et c'est une grâce: il faut le demander et l'alimenter en s'arrêtant à tout ce qui est bon dans sa vie...

Toucher le fond de la misère humaine, c'est se renfermer en soi, nier la bonté divine, parce que la souffrance existe...

Dotons de courage nos petits enfants, qu'ils apprennent peu à peu par l'acceptation souriante de leurs légères épreuves...

Poursuivie avec persévérance, cette éducation du courage fera des âmes fortes et grandes.

FADETTE

Les épaules amplifiées



1/4 tasse de sirop d'érable, 2 oeufs, 1/2 tasse de crème à fouetter, 1 douzaine de doigts de dame, 1 c. à soupe de gélatine granulée...

Faites tremper la gélatine dans l'eau froide. Faites chauffer le lait au bain-marie. Ajoutez le sucre et la féculé de maïs hachée de lait.

Ces recettes sont extraites de la publication intitulée "Desserts à la crème" que l'on peut obtenir en faisant la demande au Bureau de publicité et d'extension...

L'Ecole d'éducation familiale et sociale

(INTERNAT ET EXTERNAT) 1215 EST, BLVD SAINT-JOSEPH

Cette Ecole, dirigée par les Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil avec la collaboration d'auxiliaires laïques, a pour objet de préparer la femme catholique...

Elle comporte quatre sections: 10-Section de l'enseignement primaire; Jardin de l'Enfance et Lycée féminin.

20-Section de l'enseignement ménager: Cours normal, Cours spéciaux et Cours populaires. Le cours normal conduit à l'obtention de diplôme d'aptitude...

Les cours spéciaux s'adressent à celles qui veulent se perfectionner dans l'une ou l'autre branche des activités ménagères...

Recettes éprouvées

Gâteau polaire aux pêches

3/4 tasse de sucre, 2 c. à soupe de farine, une pincée de sel, 2 jaunes d'oeufs, 3/4 tasse de lait chaud, 2 blancs d'oeufs, 1 c. à soupe de beurre...

Crème des anges

1/2 tasse de lait, 1/4 tasse de farine, 1-3 tasse de sucre, une pincée de sel, 2 jaunes d'oeufs, 2 c. à thé de vanille, 1 tasse de crème à fouetter.

Faites chauffer le lait au bain-marie. Mélangez ensemble la farine, le sucre et le sel. Combinez avec les jaunes d'oeufs battus et ajoutez au lait chaud.

Pensées

La confiance est un oiseau frémissant; son aile ne repose pas sur la branche qui l'a blessée.

La constance c'est notre manière d'être éternels ici-bas.

Académie Marchand

Mercredi le 28 octobre, à 8 hres précises, aura lieu à la salle paroissiale Saint-Jacques, 443, Sainte-Catherine est, la partie de cartes de l'Académie Marchand...

GAZETTE RIMEE

La fête du village de Notre-Dame-en-Fleurs

"La kermesse de Notre-Dame-en-Fleurs sera ouverte au public les 28, 29, 30 et 31 octobre". (Les journaux)

Voilà! le village est debout. Et c'est un fort joli spectacle de voir ce petit coin de ciel nous qui naquit comme par miracle!

Vraiment, Messire le Curé Serait bien dans son presbytère: Il y vivrait des jours dorés. Entre l'aumône et la prière.

Voilà pour les bons palais. "La Guinguette" hospitalière! "L'Auberge du Coin" est tout près. Avec ses tables familiales!

Regardez-moi le vieux moulin électrique clair de lune. Vous ne serez pas bien malins de vous offrir des fleurs les plus belles. C'est le vénérable puits.

Maintenant, c'est le cher couvent Avec ses gentes demoiselles! Le jardin, cet enclos vivant. C'est l'hiver, soyons à la page!

Donc, il ne faut pas hésiter. Allez voir la fête au village. Vous ne pourrez pas regretter d'avoir fait ce charmant voyage!

Beau succès d'une soirée de charité. La soirée artistique organisée par Mlle Adrienne Maillot et donnée sous la présidence conjointe de Mgr G.-H. Chartier et de M. Henry-L. Auger...

Bons mots. Amyot demandait un jour à Charles IX une bénédiction considérable.

EATON

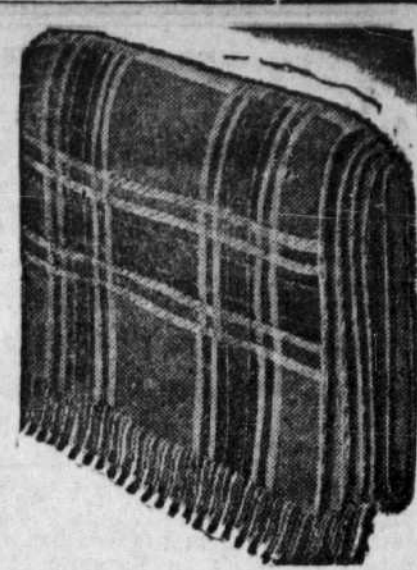
Couvertures tout laine

Pour l'automobile ou le plein air.

Chaudes, souples et si confortables lorsqu'il fait froid. Presque toutes à grands carreaux. Environ 58" x 68". Spécial exceptionnel dont il faut profiter.

Mercredi 2.99

T. EATON Co. L'ÉTOILE DE MONTREAL



Accessoires d'auto au sixième.

Ah quoi! lui dit le roi, vous disiez jadis que si vous aviez mille écus de rente, vous seriez content! Or, je crois que vous les avez, et au delà.

Sire, répondit Amyot, sire, l'appétit vient en mangeant. Le mot? fortune: il est devenu proverbe.

Au Château de Ramezay

Le vieux manoir de Ramezay, qui est en même temps notre musée canadien d'antiquités, se réveille hier, comme le château d'un conte de fée, lors de la reprise des activités de la Société des Antiquaires, section des dames.

Mme B.-G. Bourgeois, présidente, a souhaité la bienvenue à un élégant auditoire et a présenté les conférenciers du jour et les artistes au programme.

Une causerie-promenade a eu lieu à travers les salles de collections, sous la direction de M. Victor Morin, L.L.D., et du Dr W. D. Lighthall, qui ont su, tous deux, intéresser vivement leurs auditeurs.

Un très joli programme musical a été exécuté de brillante façon par Mme Maud Whitmore, concertino, et Mlle Andrée Faribault, pianiste. M. J.-E.-S. Martin était au piano d'accompagnement.

Le thé a été servi sous la présidence conjointe de Mmes W. D. Lighthall et J.-A. Saint-Denis.

Les réunions féminines du Château de Ramezay sont toujours très intéressantes à cause des conférenciers de valeur qui y sont entendus et des programmes artistiques qui y sont donnés.

Toutes les dames et jeunes filles qui s'intéressent aux manifestations d'art et qui voudraient en même temps aider à la conservation de notre musée montréalais y sont les bienvenues.

Les vieux moulins à vent de France

Des écrivains français ont préparé leur concours, pratique et littéraire, à un mouvement qui tend à sauver de la ruine les vieux moulins à vent de France.

M. Jean Lecocq, expert en la matière, est l'âme de cette croisade dont le cri de guerre est "sauvons nos moulins à vent!".

"Le sort des vieux moulins à vent qui subsistent encore semble désormais assuré", écrit M. Lecocq dans un appel aux élites de France.

"Plusieurs moulins normands, celui de Muids, près des Andelys;

celui de Vatterville, près de Caudebec, étaient menacés de destruction. Heureusement, il y a des mécènes pour les moulins à vent. Ceux-ci ne périront pas.

"C'est du Nord qu'est venu le bon exemple. Une société s'est créée en Flandre il y a quelques années pour le sauvetage des vieux moulins à vent. Dans ce pays de plaines, les moulins, autrefois, étaient innombrables. Rien qu'à Cassel on en comptait une trentaine. Il n'en reste plus que deux ou trois. Que de moulins pittoresques, que de moulins illustres même, ont disparu au cours du dernier siècle: le moulin d'Hondschote, qui joua son rôle dans la grande bataille gagnée par Hoüard; le moulin Jacob, qui datait du XVIIIe siècle; le moulin d'Esquelbecq, le plus ancien de tous, dont la construction remontait au temps des croisades.

"Aujourd'hui, les moulins ont de fervents amis qui les protègent contre l'indifférence et l'esprit de destruction. Le dernier duc de Germaine Acremant, Les Ailes d'Argent, n'est pas seulement un délicieux roman plein d'événements périlleux, c'est encore, d'un bout à l'autre, le plus éloquent plaidoyer en faveur de nos moulins à vent.

"Conservons donc nos vieux moulins. Ils sont, dans la campagne, un élément de pittoresque indispensable. Parmi les pylônes, les poteaux, les antennes qui modernisent nos horizons, ils évoquent aux yeux des générations futures la grâce des paysages d'autrefois."

Partie de cartes

Grande partie de cartes, organisée par le Cercle Notre-Dame des Apôtres, au profit des missions, sous le patronage de M. l'abbé J.-A. Champoux, prêtre curé, à 8h. 30, à l'école Saint-Ambroise, 6555 rue Denormandie, près rue Beaubien. Tous les amis des missions sont invités. Prière d'apporter cartes et marqueurs.

LES ESSENCES CULINAIRES JONAS. Sont sans rivales sous le rapport de la PURETÉ, de la FORCE et de la Richesse d'Arome. En Vente Partout.

SAVON BABY'S OWN

Le meilleur pour Bébé et pour Vous.

En Tchecoslovaquie

La Revue des Deux Mondes du 1er octobre publie un très intéressant article de Mme Henriette Celiari, où l'auteur raconte ses impressions de voyage en Tchecoslovaquie et notamment sa visite au château de Konopischt, lieu tragiquement historique, puisque c'est là que, durant l'été de 1914, Guillaume II et l'archiduc François-Ferdinand, héritier de la couronne austro-hongroise, se rencontrèrent et envisagèrent la possibilité de la guerre.

"Ce château de Konopischt, l'archiduc François-Ferdinand y avait fait son séjour favori. Il lui arrivait d'y rester tout l'hiver. Dans ces forêts paisibles, il s'est livré à d'effroyables tureries. Les paysans le salueaient à contre-coeur. Il était le Habsbourg, celui dont la race, depuis des siècles, travaillait à germaniser la Bohême. Comme si cela ne suffisait pas, il montrait, en toute occasion, une dureté méprisante.

"Les lourds vantaux de fer de la porte d'entrée s'ouvrent. Une cour étroite. Les abois furibonds d'un chien enchaîné. Dans une seconde cour, des canons du temps de Marie-Thérèse. Quelques marches. A peine le seuil franchi, on est la proie d'un cauchemar. Du haut en bas, l'obsession d'un maniaque a fixé sur les parois des défenses de sanglier, des andouillers, des épées en panoplies. Combien François-Ferdinand a-t-il tué de cerfs? Le gardien, sans hésiter, me répond: — Dix mille.

"De toutes ses forces, François-Ferdinand travailla à préparer la guerre. Il haïssait notre pays. C'est le canon de Magenta, dit-il un jour, qui a commencé de sonner le glas de la monarchie autrichienne, et c'est la France qui nous a donné ce beau concert."

"Sur le château de Konopischt continue de planer l'ombre du mystère. Au mois de juin 1914, les journaux annonçaient que le kaiser y venait passer quelques jours, non point seul, mais avec l'amiral Tirpitz. Comme prétexte, on donnait le désir qu'avait Guillaume II de voir la roseraie créée par François-Ferdinand.

"Dans le cabinet de travail aux tentures de velours rouge ciselé, sous le lustre de cuivre hollandais, sous les yeux des portraits des archiducs, parmi lesquels celui de Maximilien, empereur du Mexique, les deux compères, dans leurs grands fauteuils de velours jaune à dessins verdâtres et pourvus d'oreillettes, ont eu tout loisir, pendant trois jours, de perpétrer leurs plans sinistres. Dehors, c'était la splendeur dorée de l'été. Les regards se reposaient sur l'étendue des lacs. Une joie sereine rayonnait du paysage.

"On retrouve mieux encore l'archiduc et son hôte, c'est dans la galerie étincelante des armures. Entourés de rondaches, d'épées, de poignards, de durs reflets métalliques, ils prenaient à quatre heures le "café blanc". Là, tout leur parlait de tureries, d'effusions de sang, de massacres. Leur conversation et le cadre étaient à l'unisson."

sa force dans le Ciel même. Le lendemain matin, Elisabeth revint à Maisons-Laffitte. Mme Arsenne était encore couchée. Soutenu par ses oreillers, elle lisait sa messe. Dès l'entrée, elle remarqua les yeux cernés et les traits tirés d'Elisabeth, mais n'osa en faire la réflexion. La jeune fille l'embrassa, s'enquit de sa santé et s'assit au pied du lit.

— Qu'as-tu fait, ma petite fille? demanda la vieille dame, qui s'intéressait à tout.

Avec une gaieté que l'aïeule sentit forcée, l'avocate se mit à raconter les menus incidents de la soirée. Puis, elle dit d'un ton un peu altéré: — Savez-vous ce que j'ai appris au cours de cette soirée, bonne-maman?

— ?... — Eh bien! notre ami Parceval est marié, et ce n'est autre que le mari de Michèle de Laberta.

Pour faire sa confidence, Elisabeth avait baissé les yeux et s'efforçait de sourire. Mais bonne-maman ne fut pas dupe... Elle com-

prit... C'était donc là le secret de son Elisabeth. Elle aimait ce jeune homme. Comme elle devait souffrir! Et, doucement, la main de l'aïeule, toute ridée par les ans, effleura la main blanche et forte de la jeune fille. D'une voix où vibrerait toute son infinie tendresse, l'aïeule murmura: — Elisabeth...

La jeune fille leva la tête. Elle lut dans les yeux de Mme Arsenne quelle avait deviné son secret. Alors elle ne se contenta plus. Et la fière jeune fille, l'avocate renommée ne fut plus qu'une enfant qui souffre et qui vient s'abattre dans les bras et sur le coeur maternels pour y chercher sa consolation.

DEUXIEME PARTIE

I Un peu pâle par cette journée de terribles souffrances morales, mais calme et résolue, Elisabeth accueillit Jacques Parceval dans son bureau de la rue de Courcelles. Lui ne savait comment amorcer l'entretien. En la voyant, ce ne fut pas seulement le remords qui l'étreignit, mais aussi le regret... Elisabeth... C'était elle, la femme qui aurait changé sa destinée, la vraie compagne de sa vie. Mais, dans le beau regard si loyal et si pur, il vit bien que jamais la jeune fille ne sacrifierait sa conscience à son coeur. Elle lui désigna un siège et voulut parler, mais se sentant trop émue, elle se tut et attendit sa confession.

— Excusez-moi, dit-il, mais je serai sans doute un peu long... Mon silence, que je regrette, qu'au prix de dix ans de vie je voudrais effacer, n'est dû qu'à mon orgueil... c'est peut-être lui qui a brisé ma vie. Depuis l'autre jour, je me le demande et je me sens plus humble, moins prêt à rejeter toutes les fautes sur autrui... Vous connaissez ma femme, comment la jugez-vous?

— Je vous dirai cela, répondit Elisabeth, quand vous aurez fini votre récit. En attendant, je réserve mon jugement.

— Vous avez raison. Et moi, comment, en effet, devez-vous me juger? Cependant, je vous le jure,

je n'ai jamais voulu sciemment induire en erreur. Il se tut; il sentit qu'il glissait sur une pente dangereuse, que tout commentaire ne servirait qu'à faire comprendre à la jeune fille que son secret était dévoilé et, par délicatesse envers elle, il ne le voulait pas. Il reprit: — Il faut que je vous parle de ma formation morale, car elle est sur toute ma vie une profonde influence. C'est elle qui commande tous les actes de ma vie d'homme... Mon père, Robert Parceval de Laney, et son frère, Antoine, fils de riches industriels de l'Est, tentés par le mirage des colonies, s'établirent en Algérie, dans la région de Constantine, en 1880. Ils eurent la chance d'y découvrir un important gisement de phosphates et, comme leur fortune personnelle était importante, ils purent faire face, seuls, aux frais de l'exploitation qui engouffrent tout leur avoir. La fortune leur sourit, et les mines d'El Glada prospérèrent d'une façon inespérée... Les deux frères, en quelques années, amas-

sèrent ainsi une fortune considérable. Vivant ensemble, ne se quittant jamais, mon père et mon oncle paraissaient voués au célibat... Mes grands-parents moururent. Seuls désormais, les deux frères sentirent encore leurs liens se resserrer jusqu'à un jour où, pendant un séjour à Vichy, mon père fit la connaissance d'une jeune orpheline, mince, brune et ravissante, Alberte Ballengey. Mon père en devint follement épris, comme peuvent le devenir les hommes qui, jusqu'à l'âge mûr, n'ont vécu que pour le travail et l'ambition et qui découvrent tout d'un coup le paradis enchanté de l'amour...

"Ce qu'en pensa mon oncle Antoine, je ne l'ai jamais su, mais j'imagine que la découverte dut être terrible pour lui. Quant à la jeune fille, malgré la considérable différence d'âge, elle accepta sans hésiter. Poupée sans fortune d'une tante acariâtre, ce mariage était pour elle une libération..."

(A suivre)

Feuilleton du "Devoir"

La Victorieuse

par Marc Auès

29. (Suite)

Elle était là, debout, comme pour repousser l'assaut, et son coeur et sa conscience se livraient une lutte sans merci. Et, au milieu du combat, du sein de ces ténèbres surgit un nom: "Bonne-maman... Si pieuse, si croyante, si ignorante du mal..." Elisabeth sentit que, si elle céda à la tentation, si elle aidait Mme de Laberta à détruire ce foyer pour le reconstruire ensuite à son profit, jamais, non, jamais elle n'oserait soutenir le clair et pur regard de bonne-maman. Toute la lignée de femmes honnêtes

dont elle était issue, et dont Mme Arsenne était le symbole, se révoltaient contre une pareille compromission...

Bonne-maman... Sa lumière, sa conscience... Et la jeune fille se sentait sauvée. Son coeur saignait; mais, de même que sur le pont du navire en perdition, à travers l'espace, elle avait senti les prières et l'amour de sa grand-mère l'envoyer et la sauver, de même, à l'heure la plus douloureuse de sa vie, elle se sentait fortifiée et préservée par cette tendresse vigilante, par cette faiblesse qui puisait

la lignée de femmes honnêtes

la lignée de femmes honnêtes

la lignée de femmes honnêtes

la lignée de femmes honnêtes

la lignée de femmes honnêtes

la lignée de femmes honnêtes

CHOSSES D'ESPAGNE

Les massacres des religieux continuent en Espagne

"Beaucoup de ces atrocités sont le fait de bolchevistes russes et d'étrangers ennemis de l'Eglise", déclare au "Figaro" une personnalité ecclésiastique espagnole

Si nous avons été parmi les premiers à donner des détails, en juillet dernier, sur la persécution religieuse qui sévit en Espagne et les atrocités commises, de nombreux témoignages sont venus depuis lors confirmer ce que nous avions dit. Depuis lors, également, on a continué de tuer prêtres et religieux par centaines, d'incendier les églises et les monastères. On ne se doute pas de la sauvagerie apportée dans l'exécution de ces crimes.

Je voyais hier une personnalité ecclésiastique espagnole, dont je ne puis dire le nom, et qui ne doit d'avoir la vie sauve que parce que le consulat français put la faire évader sous un faux nom.

L'acharnement contre tout ce qui est catholique

Elle me disait: "Dans beaucoup de cas, massacres et incendies sont l'oeuvre de bolchevistes russes et de réfugiés allemands. Songez rien qu'à Barcelone, dans une seule année, sont arrivés 16,000 exilés allemands. La plupart ont fait cause commune avec les anarchistes et c'est ce qui explique l'acharnement remarqué contre tout ce qui représente la religion catholique. Je connais d'innombrables braves gens, qui n'avaient jamais fait de politique, qui s'étaient toujours tenus en dehors de tout mouvement politique, et qu'on a tués uniquement parce qu'ils étaient catholiques. J'en connais d'autres qui furent fusillés uniquement pour n'avoir pas voulu blasphémer ou profaner des hosties consacrées. Je connais aussi de malheureux ouvriers qui pleuraient d'être obligés de mettre le feu à des églises, d'être contraints de tout détruire. Mais il y avait de leur vie. Anarchistes et bolchevistes, qui sont les véritables maîtres, les commandants sans pitié. Qui n'exécute pas tous les ordres, quels qu'ils soient, est passé par les armes... J'ai même vu des membres du gouvernement ne pas pouvoir sauver des ecclésiastiques dont les communistes voulaient la mort, uniquement à cause de leur caractère sacerdotal."

Paul LESOURD Figaro du 12 octobre.

M. Bouchard demande des précisions

Les questions posées par le chef de l'Opposition et quelques autres députés

Québec, 27. — Le chef de l'opposition, M. T.-D. Bouchard, a inscrit plusieurs questions à l'ordre du jour de l'Assemblée législative. L'ordre du jour renferme aussi des questions d'autres députés, notamment MM. Bercovitch et Rochefort. Voici la liste de ces questions:

M. Bouchard: A quelle date a été adopté l'ordre en conseil mentionné par le premier ministre dans son discours en Chambre, prononcé le 22 octobre courant, fixant le prix minimum du salaire des bûcherons à \$40, par mois?

M. Bouchard: 1. — A quelle date les assurances collectives sur les employés et pensionnés ont-elles été annulées et remplacées en 1936?

2. — Quel était et quel est le montant de la police sur chaque personne du sexe masculin? a) Dans l'ancien contrat? b) dans le nouveau contrat?

3. — Quel était et quel est le montant de la police sur chaque personne du sexe féminin? a) Dans l'ancien contrat? b) dans le nouveau contrat?

4. — Quel était et quel est le nombre d'employés et de pensionnés du sexe masculin: a) Dans l'ancien contrat? b) dans le nouveau contrat?

5. — Quel était et quel est le nombre d'employés et de pensionnés du sexe féminin: a) Dans l'ancien contrat? b) dans le nouveau contrat?

6. — Est-ce qu'il y avait et est-ce qu'il y a une limite d'âge? a) Dans l'ancien contrat? b) dans le nouveau contrat?

7. — Dans l'affirmative, quelle était-elle et quelle est-elle: a) Dans l'ancien contrat? b) dans le nouveau contrat?

8. — Les anciens employés des deux sexes bénéficiant du fonds de retraite étaient-ils et sont-ils assurés: a) Dans l'ancien contrat? b) dans le nouveau contrat?

9. — Quel était et quel est le nombre des retraités des deux sexes, portant une assurance collective: a) Sous l'ancien contrat? b) Sous le nouveau contrat?

10. — Quel était et quel est le nombre des pensionnés des deux sexes, âgés de 65 ans et plus portant une assurance collective: a) Dans l'ancien contrat? b) Sous le nouveau contrat?

11. — Quel était et quel est le montant total des polices d'assurances: a) Dans l'ancien contrat? b) dans le nouveau contrat?

12. — Quel était et quel est l'âge moyen des assurés: a) Dans l'ancien contrat? b) dans le nouveau contrat?

13. — Quel montant additionnel d'assurances pouvaient et peuvent prendre à des taux spéciaux: a) Les personnes du sexe masculin: 1) Sous l'ancien contrat? 2) Sous le nouveau contrat? b) Les personnes du sexe féminin: 1) Sous l'ancien contrat? 2) Sous le nouveau contrat?

M. Bercovitch: — Le gouvernement a-t-il commandé ou acheté des plaques d'automobiles?

a) Dans l'affirmative, combien de plaques ont été commandées ou achetées? b) Combien le gouvernement les a-t-il payées, l'unité ou la paire? c) De qui les a-t-il achetées? d) A-t-on demandé des sou-

missions publiques avant de les acheter? e) Quelles personnes ont soumissionné et quel est le prix ou le montant de chaque soumission? f) Un contrat par écrit a-t-il été passé avec les personnes qui ont vendu lesdites plaques? g) Dans l'affirmative, quelle est la durée dudit contrat? h) S'il n'y a pas eu de soumissions publiques, quels sont les noms des firmes invitées à donner des prix pour les plaques? i) Ces prix soumis au gouvernement ont-ils été donnés par écrit? j) Quels sont ces prix?

M. Boyer: — Les travaux pour remédier au chômage, actuellement en cours dans le district de Montréal, sont-ils sous le contrôle du ministère du Travail, ou du ministère de la Voirie?

M. Bercovitch: — 1. — Le gouvernement a-t-il emprunté de l'argent depuis qu'il est au pouvoir?

Dans l'affirmative: a) Combien a-t-il emprunté? b) Quels titres de créance a-t-il donnés à ses prêteurs? c) Quel montant total des titres de créance a-t-il donné à ses prêteurs? d) Quel montant total de produit réel net le gouvernement a-t-il reçu pour l'ensemble des titres de créance qu'il a donné aux prêteurs? e) De combien les montants empruntés par le gouvernement à date augmentent-ils la dette de la province? f) Le gouvernement a-t-il demandé publiquement des soumissions pour le montant de deniers qu'il désirait emprunter?

2. — Dans l'affirmative: Dans quels journaux cette demande de soumission a-t-elle été publiée? 3. — Si aucune soumission n'a été publiquement demandée, qui a été invité à soumissionner pour cet emprunt?

4. — Quel a été le plus haut et le plus bas soumissionnaire?

5. — En vertu de quelle loi les deniers ont-ils été empruntés? M. Bercovitch: —

Depuis que le gouvernement est au pouvoir, a-t-il annulé une assurance quelconque?

Dans l'affirmative: a) Quelle est la nature de l'assurance qui a été annulée? b) Quel est le montant total de l'assurance annulée? c) Quel est le montant total des primes anticipées, s'il y en a, remis au gouvernement? d) Le gouvernement a-t-il obtenu une nouvelle assurance pour remplacer celle qui a été annulée? e) Par l'entremise de qui? f) Quels sont les noms et adresses de l'agent qui a émis la nouvelle assurance? g) Quelle est la durée du terme de la nouvelle assurance? h) Quel est le montant total? i) Quel est le montant total des primes payées sur cette nouvelle assurance? j) Quel est le nom des compagnies entre les mains de qui cette assurance a été placée et l'endroit du bureau principal de chaque compagnie?

M. Law: — Quels les salaires des bûcherons ont-ils été augmentés à \$37 par mois?

2. — a) A compter de quelle date? b) En vertu de quel pouvoir? M. Rochefort: —

1. — Depuis que le gouvernement est au pouvoir, combien d'employés a-t-il destitués au restaurant du parlement?

2. — Combien d'employés travaillent actuellement au restaurant du parlement?

3. — Quel montant de salaire par heure, par jour ou par semaine est actuellement payé à chaque garçon de table au restaurant du parlement?

4. — Combien d'heures travaillent-ils par jour ou par semaine? M. Rochefort: —

1. — Est-ce que le gouvernement a passé un contrat avec la General Steel Wares of Canada relativement à l'achat des plaques d'automobiles?

Dans l'affirmative: a) Est-ce que ce contrat stipule le taux de salaire par heure pour les employés de la General Steel Wares travaillant à ces plaques d'automobiles? b) Est-ce que le contrat passé entre le gouvernement et la General Steel Wares stipule le nombre d'heures par semaine que les employés de la General Steel Wares doivent travailler à la fabrication des plaques d'automobiles?

M. Rochefort: — 1. — Combien de messagers sont employés dans les édifices du parlement pendant la session?

2. — Combien d'employés surnuméraires sont employés dans les édifices du parlement durant la présente session?

3. — Quel est le salaire par heure de chacun de ces employés?

Tragique accident d'auto à Maria

DEUX PERTES DE VIE

Maria, 27. — Un tragique accident vient de se produire à Maria, village situé sur la baie des Chaleurs, dans le comté de Bonaventure. Deux gaspésiens, M. Briard, hôtelier de Percé, et M. Joseph Desraiche, ont été tués instantanément lorsque leur automobile, qui allait s'engager sur un pont, près de l'église, plongea soudain dans le vide et alla s'écraser dans le lit du ruisseau.

Il s'agit d'un pont particulièrement dangereux, où plusieurs accidents sont déjà survenus depuis quelques années. Il relie les deux rives d'un ruisseau assez profond, sur la route même qui encercle la péninsule gaspésienne. Mais, particularité qui le rend extrêmement dangereux pour les automobilistes, il fait un angle de 45 degrés avec la route.

Le bruit de l'accident attira immédiatement l'attention de M. J. Motheux Lévesque, des membres de sa famille et de quelques voisins qui coururent sur les lieux. On releva les victimes au milieu des ruines de leur automobile. Elles étaient déjà inconscientes. On courut au presbytère avertir M. le curé P. Veilleux, qui ne put que leur donner les sacrements sous condition. Les deux hommes avaient été tués presque instantanément.

Si vous voyagez. Adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets omnis pour tous les pays au tarif des paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances, bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Téléphonex H.-bour 1241x

Ottawa ne peut aider l'Alberta

Echéance de \$1,250,000 le 1er novembre — Seule la Banque du Canada pourrait venir en aide à cette province en achetant ses obligations

Ottawa, 27 (C. P.). — Le ministre fédéral des Finances, M. Charles Dunning, a reçu, hier, de M. Aberhart, premier ministre de l'Alberta, une requête demandant au gouvernement fédéral de venir en aide à la province albertaine qui doit rencontrer, le 1er novembre, une échéance de \$1,250,000. Comme l'Alberta n'a qu'un fonds d'amortissement de \$336,000 pour rencontrer ces obligations, elle demandait au gouvernement central de lui prêter la différence. M. Dunning a donné sa réponse à M. Aberhart. L'on comprend que le ministre des Finances a dit au premier ministre albertain que le gouvernement d'Ottawa n'est pas autorisé à prêter aux provinces pour les aider à rencontrer leurs obligations.

Les lois actuelles, en effet, n'autorisent le gouvernement fédéral à prêter aux provinces que pour aider celles-ci à payer leur contribution à l'assistance aux chômeurs. L'émission de mandats spéciaux du gouverneur général est autorisée seulement dans les cas où le gouvernement a un besoin urgent d'argent pour payer sa propre dette.

Le dernier espoir de l'Alberta. Il reste encore à l'Alberta la ressource de s'adresser à la Banque du Canada. Le gouverneur et les co-administrateurs de la Banque d'Etat accepteraient, peut-être, de prêter à l'Alberta ce qui lui manque pour rencontrer l'échéance du 1er novembre, mais ils n'ont pas l'autorité voulue pour prêter à court terme autant qu'ils le voudraient. Ils ont cependant la liberté d'acheter, s'ils le veulent, les obligations des provinces.

Conséquences d'un refus. La démarche de M. Aberhart a surpris beaucoup certains officiers du bureau fédéral du Trésor, étant donné qu'il n'a tenu qu'à M. Aberhart lui-même d'obtenir, au mois d'avril dernier, l'aide fédérale pour rencontrer les obligations de l'Alberta, Or, en avril, M. Aberhart, qui demandait au gouvernement fédéral de l'autoriser à emprunter \$3,200,000 à refusé de se soumettre à la seule condition que lui imposait le gouvernement King: son adhésion à la création du conseil de prêt qui devait avoir droit de regard sur les finances des provinces auxquelles le gouvernement fédéral voudrait bien consentir des prêts. A cause de ce refus, le gouvernement albertain n'a pas pu racheter cette émission de \$3,200,000 quoiqu'il continue à en payer les intérêts.

Cette clause a été biffée. On se souvient que, le 1er avril dernier, le gouvernement King a biffé de la loi d'assistance aux chômeurs la clause ayant trait à la "paix, l'ordre et le bon gouvernement" qui permettait au gouvernement de faire à peu près n'importe quoi comme, par exemple, de prêter aux provinces pour leur permettre de rencontrer leurs obligations.

Adoptez les Cigarettes GRAIDS. Maison canadienne et indépendante de "Chez Nous".

Il est vrai que, depuis ce temps, la Saskatchewan a fait un emprunt (garanti par le gouvernement fédéral) à la Banque du Canada, mais, à ce moment le gouvernement King comptait encore créer le conseil de prêt et la Saskatchewan avait déjà donné son adhésion à la création de ce conseil.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Les chômeurs secourus passent les premiers

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

Le ministre du travail, M. William Tremblay, a annoncé hier qu'il venait de donner instruction à ses chefs de service de voir à ce que seuls les chômeurs "secourus", c'est-à-dire ceux qui sont inscrits en bonne et due forme sur les registres de la Commission du chômage, soient embauchés pour les travaux de chômage. Plus tard, on songera aux chômeurs non-secourus.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES. — Sachez que le propriétaire des brevets canadiens Nos 205,305 et 327,958, FERNANDO CASALLANCA, de Sabadell, Espagne, accordés les 4 novembre 1930 et 29 novembre 1932, pour "MECANISME D'ETRAIAGE DES MACHES 'TEXTILES'" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de ces inventions ou consentir à leur céder ses droits sur ces brevets. Pour autres renseignements adressez-vous à MARION de MARION, 1200 rue Université, Montréal.

Retrouvez votre énergie perdue avec le Tonique ZYMOPHOS pour les nerfs et la digestion.

Ouvrages de Léon de Poncins

SOCIETE DES NATIONS, Super-Etat Macédonique. 130 pages, format bibliothèque, au comptoir ou par la poste... LA FRANCO-MACONNERIE d'après ses documents secrets. Nouvelle édition revue et augmentée. 350 pages, format bibliothèque, au comptoir ou par la poste... LA GUERRE OCCULTE, Juifs et Francs-Maçons à la conquête du monde. 278 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste... LA MYSTERIEUSE INTERNATIONALE JUIVE, 300 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste... Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

Où la qualité supplée à la quantité

Encouragez nos annonceurs

Parce que peu nombreux, ils n'en sont que plus dignes de votre clientèle. N'annoncez pas qui veut dans LE DEVOIR; car, avant d'accepter la réclame d'une maison, nous nous assurons, pour autant que faire se peut, de son honorabilité et de sa solvabilité.

Leurs annonces peuvent vous aider de cent et une façons. En plus de l'économie réalisée, elles vous épargnent du temps et une foule de démarches inutiles.

Lisez nos annonces et répondez à l'appel de nos annonceurs.

Annoncez dans nos colonnes

LE DEVOIR a pour lecteurs la meilleure classe de notre population; c'est un fait indiscutable. Cela veut dire qu'il vous fournit le moyen le plus sûr d'atteindre ceux qui ont le plus fort pouvoir d'achat.

LE DEVOIR occupe, par son tirage (du lundi au vendredi), la deuxième place parmi les quotidiens français de Montréal.

Quel que soit votre genre d'affaires, utilisez notre journal; vous serez en bonne compagnie; votre publicité ne sera pas noyée sous des réclames de toute sorte; et vous atteindrez l'élite canadienne-française.

LE DEVOIR

COMMERCÉ ET FINANCIER

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or Londres, 28. (P.A.) Le cours de l'or reste ferme à 1425 3/4.

Cours de l'argent Londres, 27. (P.A.) Le cours de l'argent est ferme à 19 15-16d.

Cours du sucre New-York, 27. (P.A.) Le marché du sucre est ferme.

Marché du bétail (P.C.) Les animaux mis en vente à Montréal ce matin se répartissent comme suit: 131 bêtes à cornes, 214 vaches, 270 agneaux et moutons et 1,205 porcs.

Canada Northern Power Les recettes nettes de Canada Northern Power en septembre ont été de \$229,376, une diminution de \$159 sur septembre 1935.

Consolidated Paper Il appert qu'un plan destiné à déterminer le paiement d'intérêt à faire au cours des cinq prochaines années sur les obligations 5 1/2 p.c. première hypothèque au montant de \$51,406,900 de Consolidated Paper Corporation Ltd a été préparé et qu'il sera soumis aux porteurs des obligations de la compagnie et aux actionnaires à leurs assemblées respectives qui auront lieu vers la fin du mois de novembre.

Les éléments qui guideront les directeurs à prendre leur décision quant au paiement de l'intérêt dans les deux dernières années du plan quinquennal seront les recettes et les fonds de roulement de la compagnie.

Si l'on a combiné d'espèces et d'actions, le stock sera calculé à \$11. l'action.

A une assemblée spéciale qui aura lieu vers la fin du mois de novembre, les actionnaires seront priés d'approuver l'augmentation du nombre des actions de 2,000,000 à 3,500,000.

Le nombre des actions émises au 31 mars 1936 était de 1,534,725.

Vous qui la compagnie a, l'été dernier, porté la clôture de son exercice du 31 mars au 31 décembre, le prochain relevé annuel couvrira une période de neuf mois.

Nouvelles compagnies Québec, 27 (P.C.) Les compagnies suivantes ont été incorporées: Albert Gauthier, Inc., \$200,000; Verdun; Appleby Furs, Ltd., \$20,000; Montréal; Bourlamiague Hotel, Ltd., \$100,000; Bourlamiague, Qué.; Central Chibougamau Gold Mines, Ltd., \$3,000,000; Montréal; Independent Realty, Inc., \$10,000; Montréal; The Model Construction Co., Ltd., \$50,000; Montréal; Laurier Automatic Accessories Ltd., \$5,000; Montréal; Moose Securities, Ltd., \$40,000; Montréal; North American Investments, Ltd., \$20,000; Montréal; Radio Prospectors, Ltd., \$20,000; Bourmont, 173; Reed Investment Co., Ltd., \$500; Montréal; Worthington Bargain Stores, Ltd., \$20,000; Rouyn; Cie France Film, \$300,000; Montréal; Labone & Brault, Ltée, \$15,000; St-Sébastien, Qué.

Southern Can. Power M. J. O. Montplaisir, industriel de Drummondville, vient d'être élu membre du conseil d'administration de Southern Canada Power.

Cours du café New-York, 27 (P.A.) Le marché du café est vigoureux.

Recettes brutes \$17,956,964 Dépenses d'exploitation 14,994,327 Recettes nettes 2,962,637

PERIODE DE NEUF MOIS Recettes brutes \$134,448,312 Dépenses d'exploitation 128,242,851 Recettes nettes 6,205,461

Recettes brutes \$15,899,678 Dépenses d'exploitation 13,885,878 Recettes nettes 2,013,800

Recettes brutes \$12,999,075 Dépenses d'exploitation 11,894,515 Recettes nettes 1,104,560

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Recettes brutes \$13,448,312 Dépenses d'exploitation 12,242,851 Recettes nettes 1,205,461

Les obligations

COURS EN FERMETURE Hier Dominion du Canada: 2 1/2% Juin 1er 1943 101 1/2 102 1/4

Cours des trusts fixes Completion d'Abbott, Fractor and Payne 20 20 20

Cours de New-York New-York, 27. (P.A.) Le marché à l'avance de quelques fractions à plus de 2 points dans certains cas, quoique l'activité n'ait pas été considérable.

Les rendements Abitibi 5% 1933 68 70 B.A. Oil 4% 1945 104 106

Actions ordinaires B.A. Oil 4% 1945 104 106 Bell Telephone 6% 1945 104 106

Actions privilégiées Anglo Tel. 3.50 55 63 Can. North. Pow. 7.00 110 6.38

Documentation Monthly Review, Bank of N.S. (oct.) Évaluation du Franc français. Bulletin mensuel, Banque Can. Nationale (oct.)

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure. In re: Succession vacante J.-O. Bourcier.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

La loi de faillite Dans l'affaire de l'actif de MARIA BEYS, épouse séparée de biens d'HENRI ALEXANDRE, octroi autorisé.

BOURSE ET CURB

(P.C.) — La demande a été bonne et les cours se sont améliorés. Les métaux, le matériel ferroviaire, la construction et les utilités étaient vigoureux.

Sur le Curb les papiers étaient en demande. Beauharnois a avancé d'un point à 5 1-4.

Dans la section des mines Teck Hughes a avancé de 15 cents, O'Brien et Bouscadiac de 5 centimes tandis que Falconbridge a fléchi d'une fraction.

Compilations de la maison L.-J. FORGET & CIE 471, St-François-Xavier, Montréal

VENTES VALEURS OUV. HAUT BAS 11.00 200 Bathurst "A" 14.2 14 14

25 Bruck Silk 8.4 8.4 8.4 151 151 151 1 Bell Telephone 15.8 15.8 15.8

75 Brullian 16.2 16.2 16.2 167 167 167 20 B.C. Pow. "A" 35.4 35.4 35.4

37 H. Smith 21.1 21.1 21.1 118 118 118 55 C. Cement pr. 95.4 95.4 95.4

1370 C. Car & Pd. 12.4 12.7 12.4 124 124 124 25 C. Car & Pd. 23 23 23

200 C. Ind. Al. "A" 8.7 8.7 8.7 7 7 7 85 C. Pac. Ry. 12.4 12.4 12.4

75 C. St. Paul pr. 6% 6% 6% 125 125 125 75 C. St. Paul pr. 6% 6% 6%

765 C. Smelters 64.1 64 64 64 64 64 10 C. Hy. El. pr. 50 50 50

25 D. Textile 7.5 7.4 7.2 7.4 7.4 7.4 455 Gen. Steel W. 7.3 7.4 7.2 7.3

145 C. Steel & Co. 7.4 7.4 7.4 14 14 14 320 Gyp. L. & Co. 12.3 12.3 12.3

25 H. Smith 21.1 21.1 21.1 118 118 118 320 H. Smith 21.1 21.1 21.1

100 Imp. Tob. 13.4 13.4 13.4 133 133 133 50 Imp. Tob. 13.4 13.4 13.4

200 L. of Woods 35.4 35.4 35.4 35 35 35 240 Mass-Harris 5.8 5.8 5.8

25 McCol. Front. 33.7 34.1 34.1 34 34 34 350 Mt. Steel 10.4 10.4 10.4

30 Mt. Pow. Deb. 50% 50% 50% 50 50 50 5 Mt. Tram 90 90 90

199 Nat. Elec. 10.4 10.4 10.4 104 104 104 100 Nat. Steel Car 27.5 27.5 27.5

270 Reg. Knit. c. 7 7 7 69 St. Law. Corp. 4.4 4.4 4.4

18 Shaw. W. & Co. 24.8 24.8 24.8 24 24 24 45 Steel of Can. 70.1 70.4 70.4

30 S. Saguenay Pr. 100.1 100.1 100.1 245 W. Elec. pr. 3 3 3

1/2 Winn. Elec. pr. 3 3 3 1 Canada. BANQUES 17 Canadienne 140 140 140

2 Commerce 185 185 185 33 Montreal 200 200 200

Mines non inscrites Courbes fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Place d'Armes, Montréal

Albany River 42 42 42 42 42 42 Algol 40 40 40

Amos Cad. 20 22 22 20 20 20 Ardeen 15 15 15

Chibougamau 42 42 42 42 42 42 Basin Gold 13 14 14

Big Master 68 68 68 68 68 68 Bonanza Gold 68 68 68

Bonanza Gold 68 68 68 68 68 68 Brasserie 33 33 33

Brown Bousc. 07 10 10 07 07 07 Cap. Rouyn nouv. 17 21 21

Casey Con. 18 18 18 18 18 18 Casibana 04 04 04

Cripple Cr. 40 40 40 40 40 40 Croix Lake 31 33 33

Dorval Sla. 44 48 48 44 44 44 Ember Gold 12 13 13

Garnet, L.L. 07 08 08 07 07 07 Gateway Pat. 14 18 18

Gill's Lake 66 70 70 66 66 66 Golden Gate 41 43 43

Gold Eagle 80 83 83 80 80 80 Gordon Label 27 27 27

Goldside 13 14 14 13 13 13 Hudson Pat. 18 17 17

Jellison 25 28 28 25 25 25 Johnson Nip 05 06 06

King Kirkland 04 05 05 04 04 04 Lakehill 20 21 21

Lapac 47 47 47 47 47 47 Leitch 68 74 74

Lafayette L.L. 04 05 05 04 04 04 Leroy Mines 04 05 05

Madsen 82 86 86 82 82 82 Magnet 108 112 112

McAndrew R.L. 23 26 26 23 23 23 Moffatt H. nouv. 09 10 10

Mosher 52 56 56 52 52 52 Obalski 21 23 23

O'Leary 16 18 18 16 16 16 Opemiska Mine 87 87 87

Orléans 04 05 05 04 04 04 Palmdorf 18 21 21

Pandora Cad. 03 04 04 03 03 03 Pauline 31 34 34

Pauline 31 34 34 31 31 31 Pauline 31 34 34 Pauline 31 34 34

Red Lake 20 20 20 20 20 20 Red Lake 20 20 20

Rubec 15 15 15 15 15 15 Rubec 15 15 15

Séguin Rouyn 07 09 09 07 07 07 Siscoe Est. 44 45 45

Siskookum 27 30 30 27 27 27 Siskookum 27 30 30

So. McKenzie 14 18 18 14 14 14 Smelters Gold 06 06 06

St. Lawrence Gold 44 44 44 44 44 44 Tibemont 44 44 44

Tonawanda 14 16 16 14 14 14 Wendigo 21 23 23

West Red L. 10 12 12 10 10 10 Wd. Cadillac 30 31 31

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

Yr Davidson 18 20 20 18 18 18 Yr Davidson 18 20 20

LA VIE SPORTIVE

Frank Judson a triomphé de Billings

Le promoteur Ganson n'a pas eu un gros succès au point de vue financier hier soir mais par contre il a donné un programme qui a eu le don de plaire aux fervents du sport de la lutte et il a introduit un nouveau lutteur qui fera sûrement sensation à Montréal. Mike Mazurki faisait ses débuts en notre ville hier soir alors qu'il était opposé à Stanley Sitkoski au lever de rideau et l'Ukrainien a sûrement créé une excellente impression. C'est un athlète qui connaît la lutte à la perfection et qui sait éviter la rudesse et de plus il est doué d'une force extraordinaire. Le public montréalais aura sûrement l'occasion de le revoir dans un avenir rapproché.

Le combat principal d'hier soir alignait Al Billings et Fr. Judson dans un assaut de deux dans trois, limité à quatre-vingt-dix minutes, et dans cette rencontre la science a eu raison de la force et de la rudesse car l'ancien instructeur de Harvard a terrassé le champion de la marine américaine en prenant deux chutes sur trois.

Billings a maltraité son rival dans le premier engagement et l'arbitre Murray se contenta de menacer le marin d'une disqualification sans mettre ses menaces à exécution afin de ne pas priver les spectateurs d'un spectacle qui promettait d'être intéressant. Au bout de vingt-cinq minutes Billings s'assura la première chute à l'aide d'un coup défendu suivi d'un écrasement général mais dans les deux autres engagements l'athlète de Cambridge a su prendre sa revanche et river les épaules de son rival au tapis pour s'assurer la victoire à la grande joie des spectateurs.

Bibber McCoy et Pat McKay faisaient les frais de la semi-finale et après trente minutes de combat l'arbitre déclara le match nul. McKay eut recours à la rudesse et le président Hogan annonça qu'une amende de dix dollars avait été imposée à l'Irlandais pour avoir repoussé violemment l'arbitre Murray et pour avoir continué le combat alors que les deux hommes étaient en dehors de l'arène.

Jack Donovan a fait ses débuts à Montréal hier soir et a remporté la victoire sur Jack Marshall en prenant la chute en onze minutes et trente secondes à l'aide d'uniseau de tête.

Le promoteur Ganson est à faire des offres à Gus Sonnenberg et il est probable que l'ancien joueur de football, qui a introduit le coup de bélier, sera à l'affiche lors de la prochaine séance.

Voici le sommaire de la séance d'hier soir:

Frank Judson, Harvard, défait 1 Billings, Cleveland, deux chutes à une; Billings, 25 m.; Judson, 6.15, 5.00.

Bibber McCoy, Cambridge, et Pat McKay, Irlande, annulent, 30 minutes.

Jack Donovan, St-Louis, défait Jack Marshall, Chicago, une chute, 11.30.

Mike Mazurki, Albany, défait Stanley Sitkoski, Boston, une chute, 12.15.

Hooley Smith avec Boston

Saint-Jean, N.-B., 27 (P.C.) — Hooley Smith, qui a obtenu congé du club Montréal, vient de signer un contrat avec les Bruins de Boston. Cette nouvelle fut annoncée hier soir par le gérant Art. Ross, avant que les clubs commencent leur partie d'exhibition.

Smith va probablement rejoindre les Bruins pour la deuxième partie de la série, qui aura lieu mercredi.

Tommy Gorman, gérant des Maroons, n'a pas voulu faire de commentaires.

Depuis plusieurs années Smith fut l'un des joueurs les plus en vue de la Ligue Nationale. Il y a neuf ans qu'il jouait avec les Maroons.

Jeunes recrues qui promettent

Détroit, 27. (P.A.) — Cinq joueurs amateurs qui étaient à l'essai avec les Red Wings, de Détroit, ont été renvoyés avec l'entente qu'il reviendront s'entraîner ici l'an prochain. Ceux-là sont: Frankie Parker, Stan Robertson et Eddie Laprade, tous de Port Arthur; Frank Dutton, Saskatoon, et Jack Robertson, de Ayr, Ont. Parker, qui n'a pas encore 17 ans, est considéré comme celui qui promet le plus et il sera mûr dans un ou deux ans.

Il y a deux ans à Batam, Frankie a enregistré 101 points dans 14 parties et on croit que ceci constitue un record. Il jouait avec les Juniors l'an dernier mais il était éligible aux Juniors. Il pèse 125 livres.

Laprade était un des camarades de Frankie l'an dernier sur l'équipe de Port Arthur. Lui aussi est éligible pour la section Juniors. Ils sont du même âge. Les deux jouent à l'attaque.

Dotton a joué avec les Wesleys, de Saskatoon, champions Juniors de l'ouest canadien, l'an dernier. Ils furent battus dans les finales à Toronto. On est fort satisfait de son travail.

Les Bisons sont à l'entraînement

Niagara Falls, Ont., 27. (P.C.) — Les Bisons, de la Ligue Internationale-Américaine, ont ouvert leur saison d'entraînement hier avec huit joueurs qui se sont rapportés au gérant Frank Neighbor. L'exercice a duré deux heures.

Ceux qui sont embarqués sur la glace sont: Alex Woods, Art Bertlett, Tiny Teasdale, Gamey Lederman, Buddy Jarvis, Cliff Barion, George Messacar et Herm Locking. Les autres joueurs sont attendus au jour d'hui.

La saison s'ouvrira le 5 novembre

La saison de la ligue de Hockey Nationale sera inaugurée le 5 novembre à Toronto et à Chicago alors que les Ailes Rouges de Détroit iront rendre visite aux Leafs de Connie Smythe et que les Américains seront les rivaux des Eperriers Noirs, à Chicago.

Deux jours plus tard, c'est-à-dire le samedi soir, les Habitants de Cecil Hart joueront leur première partie contre les Bruins de Boston sur la glace du Forum pendant que les Américains seront aux prises avec les Leafs à Toronto.

Les Rangers feront leurs débuts le dimanche soir à Détroit et le 10 novembre les Rangers viendront disputer la palme aux Maroons de Tommy Gorman puis le 12 nos deux clubs batailleront pour le trophée Kendall.

Nos deux clubs locaux semblent devoir se faire une belle lutte cette saison et le Bleu Blanc Rouge tient à reprendre le trophée qu'il a perdu l'hiver dernier aux mains des Maroons et pour atteindre ce but la direction du club a vu à renforcer sa défense et à retenir les services de Howie Morenz, qui a toujours été très effectif en compagnie de Joliat.

Les Maroons ont joué leur première partie d'exhibition hier soir contre les Bruins, au Nouveau-Brunswick, et malgré l'échec subi aux mains des protégés d'Arthur Ross les Montréalais ne sont nullement découragés et se proposent de prendre leur revanche.

Le Canadien jouera deux parties d'exhibition cette semaine. Jeudi soir il rencontrera les Indiens de Springfield à Ottawa et samedi soir les deux mêmes clubs seront aux prises au Forum. Les amateurs pourront alors juger de la valeur de notre équipe et pourront voir leurs favoris à l'oeuvre.

Voici la liste des parties qui seront jouées au cours des prochaines séries de la Ligue de Hockey Nationale:

VOICI LA CÉDULE:		
Jeudi, 3 nov.	Détroit à Toronto	
Jeudi, 5 nov.	American à Chicago	
Samedi, 7 "	Boston à Canadian	
Dimanche, 8 "	American à Toronto	
Dimanche, 8 "	Rangers à Détroit	
Mardi, 10 "	Rangers à Montréal	
Jeudi, 12 "	Montréal à Canadian	
Jeudi, 12 "	Chicago à American	
Samedi, 14 "	Détroit à Montréal	
Samedi, 14 "	Chicago à Toronto	
Dimanche, 15 "	Montréal à Détroit	
Dimanche, 15 "	Canadian à Boston	
Mardi, 17 "	Toronto à Chicago	
Mardi, 17 "	American à Rangers	
Jeudi, 19 "	Canadian à Boston	
Jeudi, 19 "	Montréal à Chicago	
Jeudi, 19 "	American à Canadian	
Samedi, 21 "	Détroit à Rangers	
Samedi, 21 "	Rangers à Canadian	
Dimanche, 22 "	Boston à Toronto	
Dimanche, 22 "	Montréal à Detroit	
Mardi, 24 "	Boston à Chicago	
Mardi, 24 "	Canadian à Rangers	
Jeudi, 26 "	Chicago à Boston	
Jeudi, 26 "	Montréal à Canadian	
Jeudi, 26 "	Toronto à American	
Samedi, 28 "	Chicago à American	
Samedi, 28 "	American à Montréal	
Dimanche, 29 "	Canadian à Toronto	
Dimanche, 29 "	Chicago à Rangers	
Mardi, 1. déc.	Toronto à Montréal	
Jeudi, 3 "	Rangers à American	
Samedi, 5 "	Montréal à Toronto	
Samedi, 5 "	Boston à Canadian	
Dimanche, 6 "	Détroit à American	
Mardi, 8 "	Chicago à Rangers	
Mardi, 8 "	Détroit à Boston	
Jeudi, 10 "	Chicago à Montréal	
Jeudi, 10 "	Canadian à Détroit	
Samedi, 12 "	Canadian à Montréal	
Samedi, 12 "	Rangers à Toronto	
Dimanche, 13 "	Boston à American	
Mardi, 15 "	Détroit à Chicago	
Mardi, 15 "	Montréal à Rangers	
Jeudi, 17 "	American à Boston	
Jeudi, 17 "	Boston à Montréal	
Samedi, 19 "	Rangers à Canadian	
Samedi, 19 "	American à Toronto	
Dimanche, 20 "	Canadian à Rangers	
Mardi, 22 "	American à Chicago	
Mardi, 22 "	Boston à Détroit	
Vendredi, 25 "	Montréal à Améric.	
Samedi, 26 "	Améric. à Montréal	
Dimanche, 27 "	Boston à Toronto	
Dimanche, 27 "	Canadian à Détroit	
Mardi, 29 "	Chicago à Rangers	
Mardi, 29 "	Montréal à Boston	
Jeudi, 31 "	Canadian à Chicago	
Jeudi, 31 "	Rangers à American	
Vendredi, 1 jan.	Détroit à Boston	
Samedi, 2 "	Détroit à Chicago	
Samedi, 2 "	Montréal à American	
Dimanche, 3 "	American à Canadian	
Dimanche, 3 "	Montréal à Chicago	
Mardi, 5 "	Toronto à Detroit	
Mardi, 5 "	Rangers à Boston	
Jeudi, 7 "	Canadian à Montréal	
Jeudi, 7 "	American à Rangers	
Samedi, 9 "	Détroit à Boston	
Samedi, 9 "	Boston à Chicago	
Dimanche, 10 "	Rangers à Montréal	
Dimanche, 10 "	Canadian à Toronto	
Mardi, 12 "	Montréal à Rangers	
Mardi, 12 "	Boston à Chicago	
Jeudi, 14 "	Chicago à Boston	
Jeudi, 14 "	Canadian à Montréal	
Samedi, 16 "	Montréal à Canadian	
Samedi, 16 "	Chicago à Toronto	
Dimanche, 17 "	Boston à American	
Dimanche, 17 "	Détroit à Chicago	
Mardi, 19 "	Canadian à Rangers	
Mardi, 19 "	Toronto à Boston	
Jeudi, 21 "	Chicago à Détroit	
Jeudi, 21 "	Boston à Montréal	
Samedi, 23 "	Montréal à Améric.	
Samedi, 23 "	Rangers à Chicago	
Dimanche, 24 "	Détroit à Montréal	
Dimanche, 24 "	Rangers à Toronto	
Mardi, 26 "	Montréal à Detroit	
Mardi, 26 "	Toronto à Rangers	
Jeudi, 28 "	American à Boston	
Jeudi, 28 "	Canadian à Chicago	
Samedi, 30 "	Chicago à Canadian	
Samedi, 30 "	Boston à Boston	
Dimanche, 31 "	Montréal à Améric.	
Dimanche, 31 "	Montréal à Chicago	
Mardi, 3. fév.	Canadian à Améric.	
Mardi, 3. fév.	Détroit à Boston	
Jeudi, 4 "	Toronto à Montréal	
Jeudi, 4 "	Boston à Canadian	
Samedi, 6 "	Toronto à American	
Samedi, 6 "	Rangers à Montréal	
Dimanche, 7 "	American à Toronto	
Dimanche, 7 "	Montréal à Chicago	
Mardi, 9 "	Boston à Detroit	
Mardi, 9 "	Montréal à Boston	
Jeudi, 11 "	Rangers à Toronto	
Jeudi, 11 "	Détroit à Canadian	
Samedi, 13 "	Montréal à Améric.	
Samedi, 13 "	Boston à Chicago	
Dimanche, 14 "	Toronto à Detroit	
Dimanche, 14 "	American à Rangers	
Mardi, 16 "	Canadian à Améric.	
Mardi, 16 "	Rangers à Boston	

Championnats provinciaux indépendants

Les championnats provinciaux indépendants, organisés par le club cycliste Sylvestre, furent courus dimanche dernier sur la piste du collège Laval de St-Vincent de Paul. Une foule enthousiaste applaudit les exploits des coureurs et fit une belle ovation au populaire coureur Henri Trépanier, membre de l'équipe victorieuse des derniers Six Jours, qui avait bien voulu aider l'organisation en agissant comme juge à l'arrivée des différentes épreuves au programme.

Rudy Bach, avec deux victoires, René Paré et Martial Ritchot avec une victoire chacun furent sans contredit les héros de la réunion. Immédiatement après les courses, coureurs et organisateurs étaient les hôtes des autorités du collège à un luncheon au cours duquel M. Leboeuf, vice-président du club Sylvestre, se fit le porte-parole des cyclistes pour remercier les RR. FF. Abel et Bruno pour leur aimable hospitalité. Le R.F. Abel y répondit en invitant les cyclistes à revenir au collège Laval l'an prochain.

Suivent, le résultat des épreuves et le classement général:

Un mille, finale: 1er, Bach, 2ième, Ritchot, 3ième, Paquin; 4ième, Paré; 2 milles: 1er, Bach; 2ième, Lachapelle; 3ième, Paquin; 4ième, B. Gauthier.

5 milles: 1er, Paré; 2ième, Bach; 3ième, Ritchot; 4ième, B. Gauthier. 10 milles, élimination: 1er, Ritchot; 2ième, Bach; 3ième, B. Gauthier; 4ième, Paré.

Classement général, par points: 1er, R. Bach; 2ième (ex-aequo): R. Paré et M. Ritchot; 4ième, B. Gauthier; 5ième, L. Lachapelle; 6ième, R. Paquin; 7ième, A. Perreault; 8ième, L. Semetys; 9ième, O. Durobord; 10ième, J. Gauthier.

Jeudi, 18 "	Boston à Montréal
Jeudi, 18 "	Détroit à Toronto
Jeudi, 18 "	Chicago à Rangers
Samedi, 20 "	Canadian à Montréal
Samedi, 20 "	American à Toronto
Dimanche, 21 "	Canadian à Boston
Dimanche, 21 "	Toronto à American
Mardi, 23 "	Chicago à Détroit
Mardi, 23 "	Toronto à Canadian
Jeudi, 25 "	Toronto à Canadian
Jeudi, 25 "	Boston à American
Samedi, 27 "	Détroit à Chicago
Samedi, 27 "	Montréal à Toronto
Dimanche, 28 "	American à Canadian
Dimanche, 28 "	Canadian à Detroit
Mardi, 2 mars	Rangers à Chicago
Mardi, 2 mars	Détroit à Montréal
Jeudi, 4 "	Chicago à Canadian
Jeudi, 4 "	Rangers à Detroit
Samedi, 6 "	American à Montréal
Samedi, 6 "	Canadian à Toronto
Dimanche, 7 "	Toronto à Chicago
Dimanche, 7 "	Boston à Rangers
Mardi, 9 "	Montréal à Canadian
Mardi, 9 "	Rangers à American
Jeudi, 11 "	Toronto à Montréal
Jeudi, 11 "	Détroit à Rangers
Samedi, 13 "	Boston à Chicago
Samedi, 13 "	Rangers à Canadian
Dimanche, 14 "	Chicago à Toronto
Dimanche, 14 "	Boston à Detroit
Mardi, 16 "	Canadian à Montréal
Mardi, 16 "	Toronto à Boston
Jeudi, 18 "	Chicago à Rangers
Jeudi, 18 "	Toronto à Canadian
Samedi, 20 "	Améric. à Montréal
Samedi, 20 "	Détroit à Toronto
Dimanche, 21 "	Canadian à Detroit
Dimanche, 21 "	Canadian à Rangers
Dimanche, 21 "	Chicago à Boston

Chief War Eagle et Bloomfield aux prises jeudi soir

Le lutteur indien Chief War Eagle a signé hier un contrat avec le matchmaker Ray Lamontagne s'engageant à rencontrer Jack Bloomfield de New York dans un match de deux dans trois limité à une heure et demie, jeudi soir à l'Arena Mont-Royal. Ce sera la finale au programme du promoteur Oscar Benoit.

War Eagle s'est tiré assez bien de son match contre Jack Riley mais il aura comme adversaire maintenant Jack Bloomfield qui fit match nul avec Riley jeudi dernier. L'Indien se prétend toujours supérieur à tous les lutteurs locaux et cette rencontre de jeudi prochain est d'autant plus intéressante que l'inventeur de la prise dite "clef de jambes indienne" sera aux prises avec un des plus scientifiques athlètes de la division des mi-lourds.

Ray Lamontagne a trouvé pour Eddie Flynn un autre lutteur excellent qui aspire au championnat poids-léger. C'est le populaire Art. Tabac qui luttera contre lui à l'Arena dans un match de deux chutes de trois limité à une heure.

Les autres matchs à l'affiche seront les suivants: Alec. Testuck contre Jack Miller, match spécial de 30 minutes ou d'une chute; préliminaires de 20 minutes ou d'une chute chacune: Jack Rémillard vs Alex Boyer; Bob Stevie vs Lucien Gamache.

Séance de boxe bien réussie

La séance de boxe organisée par Sylvio Mireault, du club Champêtre, a obtenu un véritable succès hier soir, à la salle du Marché Maisonneuve, car les combats à l'affiche ont été fort intéressants et l'assistance était nombreuse.

Le trophée de la maison Daoust, offert au pugiliste qui livrerait le meilleur combat de la soirée, fut décerné à Pit Engell, du Champêtre.

Voici le résultat des rencontres à l'affiche:

95 lbs — Pat Kearney défait Hector Duguay, décision, 3 rondes. 108 lbs — Allister McGinnis défait Elwood Daigneault, décision, 3 rondes. 112 lbs — Le "Pit" Engell défait Cliff Tarry, décision, 3 rondes. 118 lbs — Alex Best défait Gaston Guertin, décision, 3 rondes. 126 lbs — Owen McKenna défait Roger Rivest, décision, 3 rondes. 135 lbs — Roméo Harnois défait Gérard Lavoie, décision, 3 rondes. 135 lbs — Henri Earle défait R. Thibault, knockout, 2 rondes. 147 lbs — James Moore défait Raoul Fortier, knockout, 1 ronde. 126 lbs — Harry Hurst défait Roger Dulude, 5 rondes, décision. 140 lbs — Harry Ballin vs Clarry Harding, décision, 3 rondes.

Partie nulle

Charlottetown, 27 (P.C.) — M. Tommy Bland, de Toronto, et Bobby Allen, de Westville, ont fait partie nulle de 10 assauts ici dans un combat pour le championnat poids mi-moyen des Provinces Maritimes. C'était la quatrième fois que ces boxeurs se rencontraient. Bland a gagné le premier engagement et les trois autres furent nuls.

Calder n'a pas reçu d'offre officielle pour les Américains

New-York, 27. (P.C.) — Le président Frank Calder de la Ligue Nationale est venu à New-York et a remis en circulation un autre flot de rumeurs concernant la destination des Américains. Avec la publication de la cédule de 1936-37 et l'ouverture de la saison dans une semaine, il semble assuré que les gars de Red Dutton seront sous la tutelle de la N.H.L.

Vieux cycliste qui disparaît

New-York, 27 (P.A.) — F. Edward Spooner, champion cycliste de la fin du 19e siècle, est mort à Hawthorne, N.-Y. Il avait 68 ans et était natif de Batavia, Ills. En 1892 Spooner a détenu tous les records de 25 à 375 milles. En 1888, il a gagné le championnat de Chicago, de 100 milles, couvrant la distance en 5 heures 39 minutes sur un bicycle à grandes roues.

"Voici Paul qui s'amène..commandons-en une autre"



Bière
BLACK HORSE
EN FÛT

"LA BIÈRE EN BOUTEILLE SE VENDANT LE PLUS AU CANADA"

Jésuites mis à mort en Espagne

Un douloureux document

Nous recevons de source très sûre le document suivant:

Des renseignements récents nous apprennent qu'au commencement du mois d'octobre, 16 Jésuites avaient été mis à mort par le gouvernement espagnol ou ses partisans. En outre, le bruit courait, avec beaucoup de vraisemblance, que 18 autres avaient également été tués, sans que cette nouvelle ait pu être confirmée. De plus, 41 membres de la Compagnie de Jésus étaient retenus prisonniers; 50 avaient été confiés à des familles comme otages et se trouvaient dans une situation très précaire.

Le nombre des morts et des prisonniers serait probablement beaucoup plus considérable, si les novices et les scolastiques d'Espagne n'avaient pas été forcés de s'exiler depuis quelques années. Les premières persécutions obligèrent les supérieurs à transporter à l'étranger les maisons de formation. Ils sauvèrent ainsi la vie d'un grand nombre de jeunes gens, tout désignés à la rage des communistes. En fait, parmi les récentes victimes, on ne mentionne que 2 scolastiques. La plupart sont des Pères; il y a aussi quelques Frères coadjuteurs.

Il y a des Provinces de l'Espagne où la Compagnie de Jésus a vu incendier presque toutes ses églises, collèges et résidences. Les Pères se réfugient chez des particuliers et exercent leur ministère en cachette, comme au temps des pires persécutions.

Le Provincial d'Irlande publie la liste des victimes

Par ailleurs, Le Provincial des Jésuites de l'Etat libre d'Irlande, le R. P. L. Kieran, S.J., de Dublin, vient de publier une liste officielle qu'il a reçue de Rome des religieux de la Compagnie de Jésus mis à mort récemment en Espagne par les communistes. Cette liste, qui est accompagnée de détails supplémentaires, complète tragiquement le document que nous publions ci-dessus.

"Bien que notre Ordre n'existe plus légalement en Espagne, depuis quelques années, seize de nos religieux espagnols ont été tués par les communistes, récemment. Ce sont: "Province d'Aragon: les RR. PP. Cots, Romá, Martínez, Verges et le Frère Iriondo (Barcelone); "Province de la Bétique: les RR. PP. Cordillo, Barba, Munoz, et le Frère Molina (Malaga); "Province de Léon: les RR. PP. Gonzales et N. Ruiz; les scolastiques G. Ruiz et Serrona; "Province de Tolède: le R. P. Juste et les Frères Diaz et Palacios (Tolède).

La liste ne serait pas complète

"On apprend, de source très sérieuse, que dix-huit autres religieux de la Compagnie de Jésus auraient été assassinés, mais la nouvelle n'a pas encore été officiellement confirmée.

Disparus ou prisonniers

"A part le grand nombre de religieux jésuites espagnols dont on ignore le sort et qui se sont dispersés après la dissolution de leur Ordre en Espagne, il y a cinquante-deux jésuites emprisonnés par les communistes.

"Les communistes, continue le Père Kieran, sont maîtres de presque tout le territoire formé par les provinces d'Aragon et de Tolède dans lesquelles les Jésuites avaient la plupart de leurs établissements, avant la dissolution. Maintenant, les

Jésuites doivent se cacher comme des criminels, pour célébrer la messe.

Vague de conversions

"Des régions de l'Espagne où les troupes patriotes (le Front Blanc) sont victorieuses, vient la nouvelle d'une magnifique vague de conversions. Par centaines et par centaines les Espagnols qui avaient abandonné Dieu lui reviennent parce qu'ils réalisent maintenant que les jours éprouvés qui frappent leur pays sont le résultat de infidélités individuelles et publiques envers le Créateur; ils ont repris conscience de leur dignité de chrétiens et combattent désormais pour la défense de la religion, de leur pays et de la civilisation chrétienne.

Tuë pendant une confession

"Le 18 septembre dernier, l'un des trente aumôniers jésuites qui accompagnaient les armées des patriotes (le Front Blanc), le R. P. Martínez Garcia a été tué sur le champ de bataille au moment même où il entendait la confession d'un combattant.

Feu M. l'abbé J.-N. Laflamme

Québec, 27. (Par courrier). — M. l'abbé J.-Napoléon Laflamme est décédé samedi soir, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 64 ans. Son frère, M. l'abbé Alfred Laflamme, lui avait administré les derniers sacrements mercredi dernier.

Le regretté disparu a passé dix-sept ans de sa vie à son Alma Mater; quatre ans comme professeur d'histoire, de 1897 à 1907; treize ans comme professeur des Humanités, de 1901 à 1915.

C'est lui qui a organisé la bibliothèque du Collège. Il en a eu la charge de 1908 à 1915. Il fut tour à tour curé de Saint-Evariste, comté de Beauce, et de Saint-Anselme.

Lui survivent: son frère, M. l'abbé Alfred Laflamme, curé de Pont-Rouge; ses sœurs, Mmes Joseph Cassida, de Québec; Etienne Nadeau, de Lévis; Mlle Éléonore Laflamme, de Québec, et Mme Vve Joseph Dionne, de Québec.

Une grand-messe de requiem sera célébrée demain matin, à neuf heures, en l'église de Notre-Dame de Lévis.

L'inhumation se fera dans le cimetière du Collège de Lévis.

M. Jacques enseignera la botanique

Le secrétaire de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, M. le Dr Georges Baril, annonce la nomination de M. Emile Jacques, licencié en sciences naturelles, comme chargé de cours en botanique.

Les cours d'histoire de M. l'abbé Groulx

L'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, donnera son premier cours public de la saison le 5 novembre.

"Le Devoir" reviendra bientôt sur les cours de M. l'abbé Groulx.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est Montréal.

En marge de la visite des délégués espagnols

L'invitation canonique à s'entendre déclarer apostat — Les étudiants anglais et la liberté de parole — Un incident

New-York, 27. — Le révérend Père Duffy, provincial suppléant de la province franciscaine de New-York, révèle aujourd'hui que l'invitation qu'a reçue Luis Y. Sarasola, Franciscain apostat espagnol, de visiter les maisons canadiennes de l'Ordre, est simplement une "invitation canonique" à s'entendre déclarer apostat. L'invitation canonique de Montréal a été adressée à Luis Y. Sarasola par le Père Archange Godbout, de Montréal, provincial suppléant de la province canadienne.

Père Duffy, 27. — Le révérend Père Duffy, provincial suppléant de la province franciscaine de New-York, révèle aujourd'hui que l'invitation qu'a reçue Luis Y. Sarasola, Franciscain apostat espagnol, de visiter les maisons canadiennes de l'Ordre, est simplement une "invitation canonique" à s'entendre déclarer apostat. L'invitation canonique de Montréal a été adressée à Luis Y. Sarasola par le Père Archange Godbout, de Montréal, provincial suppléant de la province canadienne.

Selon le Père Duffy, dans l'Ordre franciscain, quand un religieux a été mêlé à un scandale public, il reçoit l'invitation "canonique" de toutes les maisons de l'Ordre du pays où il pènetre de visiter ces maisons. Pour un initié, cela veut dire que le religieux impliqué dans un scandale est invité à s'entendre déclarer apostat devant les religieux de ces maisons. Tel est le sens de l'invitation adressée à Sarasola par le Père Archange Godbout.

Prisonnier virtuel

Le R. P. Peter Duffy, parlant au nom du provincial de New-York de l'Ordre des Frères mineurs, a exprimé aussi l'opinion que Luis Y. Sarasola est le prisonnier virtuel de la délégation officielle du gouvernement de Madrid dont il fait partie.

Un ami et moi, nous avons tenté de l'interviewer, a dit le père Duffy, mais à nous aussi on a refusé la permission de lui parler. Nous sommes convaincus que le Père Sarasola est prisonnier de la délégation.

Le provincial de New-York a fait faire cette déclaration peu avant le départ de la délégation espagnole pour le Canada. Le père Sarasola et ses compagnons se rendent à Niagara-Falls, Ontario, London, Windsor, Sudbure, Winnipeg, Edmonton, Regina, Saskatoon, Vancouver et Victoria. Ils ne reviendront pas à Montréal.

Le père Sarasola, aux dires du père Duffy, était un scolastique des Franciscains à Madrid. Au début de la guerre civile, tous les Franciscains de cette maison, au nombre de 15, furent arrêtés par le gouvernement Azana. L'un d'eux était un religieux américain de la province de New-York. Il obtint sa liberté et se réfugia à l'ambassade des Etats-Unis. C'est de lui que l'on a eu des informations sur le père Sarasola. Tous les religieux de la maison furent exécutés, sauf le père Sarasola.

Les étudiants du McGill

Dans son numéro d'hier le McGill Daily, journal des étudiants de l'Université McGill, fait grand état des manifestations anticomunistes et anti-"Fronte Populaire" des derniers jours. Il prétend que certains groupes de gens de Montréal "ont gravement compromis la liberté de parole, la liberté de rassemblement et la liberté de la presse dans cette province. Une série d'incidents de violence croissante a mis en danger non seulement la propriété mais la vie".

Après avoir dressé une liste des incidents, il ajoute que le président du comité exécutif, M. Savignac, s'est laissé intimider par les étudiants de l'Université de Montréal vendredi et qu'il a conséquemment donné des ordres de ne pas laisser parler les délégués du Fronte Populaire.

Cette prétendue agression

Vendredi soir, un jeune homme et un professeur de McGill ont échangé des coups. Le professeur allait reconduire à la gare les délégués du Fronte Populaire. C'était à la fin d'une journée fiévreuse, marquée de manifestations. Le journal Star a voulu savoir le fin fond de l'affaire. Il a interrogé un professeur au courant de l'incident: — Est-ce vrai qu'un professeur de McGill a été assailli sur la rue, à Montréal, vendredi soir, en toute vers une gare? — Oui. Le professeur en question a reçu un coup au ventre.

Le professeur s'est-il défendu vigoureusement? — Il n'a pas manqué son coup. Il a frappé à son tour l'assaillant et l'a chassé. Le professeur ajoute: "J'ignore si l'assaillant est un étudiant. Ce n'est que juste de dire cela en raison du fait qu'on blâme communément les étudiants universitaires des manifestations qui se sont déroulées ces jours derniers dans la ville. J'aimerais aussi à ajouter que le professeur n'a reçu aucune blessure grave."

À lire le journal Herald, sous les fenêtres duquel des jeunes gens ont manifesté contre l'impérialisme l'un de ces jours derniers, et le journal McGill Daily, qui préconise qu'on a porté atteinte à la liberté de parole, de réunion et de presse, en refusant aux délégués du Fronte Populaire de se faire entendre, le professeur de McGill, frappé au ventre vendredi soir, a l'air d'un martyr. Les faits sont rapportés de façon incomplète ou tendancieuse dans le Herald ou dans le McGill Daily. Le Star est plus honnête. Le titre de la nouvelle relative à cet incident se lit: "McGill professeur knocks out assaillant in street

Faits divers

Tuë par un camion

Roger Frigon 21 ans, messenger à la Pharmacie Montréal, s'est tué presque instantanément, hier après-midi, près de Laval-des-Rapides, lorsque sa motocyclette a dérapé pour donner contre un camion. Projeté sur la route, il a succombé quelques instants plus tard à une fracture du crâne.

Librairie menacée

Jack Gold a trop de littérature communiste dans sa librairie, Modern Book Shop, 2093, rue Bleury, au goût des fascistes de Montréal. On le lui a déjà fait sentir, mais il n'a pas tenu compte de l'avertissement. En signe de représailles, on a déjà lancé des pierres dans les vitrines de sa librairie. Il a continué à vendre sa littérature communiste comme si rien n'était.

Hier soir, il a reçu un appel téléphonique lui disant qu'on avait laissé un message pour lui à sa porte. Gold en effet, a reçu le message suivant: "Dernier avertissement. Nous vous donnons trois jours pour fermer votre librairie ou nous dynamiterons votre établissement. Nous signons ce que nous disons et nous sommes nombreux. Nous irons jusqu'au bout. La police est avec nous. Nous vous visiterons cette semaine. Nous sommes et nous resterons fascistes." Il n'en fallait pas plus pour effrayer ce pauvre libraire, qui a immédiatement communiqué avec la Sûreté. Pendant que la police enquête, un policier surveille jour et nuit la librairie de Gold que l'on se propose de dynamiter la semaine prochaine, si ce n'est cette semaine même.

Frappés par une élingue

K. Samchuck, 45 ans, et Gérald Bélanger, ébéniers, ont été gravement blessés hier après-midi quand ils ont été frappés par une élingue, qui les a projetés dans la cale du cargo "Primo".

Il succombe à ses blessures

Renversé le 10 octobre dernier par une auto à l'angle des rues Bleus et Craig, l'Edouard de Courcy, 70 ans, 1347, rue Craig, a succombé à une fracture du crâne à l'hôpital Notre-Dame.

Envoyés au procès

M. le magistrat Maurice Tétréau a envoyé Benny Saxe, 20 ans, et Peter Storey, 18 ans, subir leur procès pour le vol de l'auto de deux visiteurs de Sudbury.

Appréhendés pour vol

La police a coffré hier soir Eugène Arbec et Paul Boudreau. Elle les soupçonne d'avoir perpétré le vol au magasin E. Lamarr, 264, rue Main, à Saint-Laurent.

Il opte pour le pénitencier

Saint-Jérôme, 27. — Paul-E. Lajoie, 19 ans, et Oswald Wentz, 44 ans, pris sur le fait au moment où ils volaient à la S. & F. Clothing Co., à Sainte-Thérèse, ont confessé leur culpabilité en Cour de police devant M. le magistrat Donat Lalonde. Ils ont été sentenciés hier.

Comme M. le magistrat voulait se montrer clément à l'endroit de Lajoie, dont c'était la première offense, celui-ci a demandé de partager le sort de son compagnon, qui a passé près de 18 ans de sa vie en prison. M. Lalonde s'est rendu à la demande de Lajoie et la sentence, tout comme dans le cas de Wentz, à deux ans de pénitencier. En attendant cette sentence, les deux prévenus ont éclaté de rire. M. le magistrat a aussitôt ajouté une année additionnelle de réclusion et les deux bandits ont souri de plus belle.

Un train déraile

Parent, Québec, 27. (P.C.) — Un train du C.N.R. a déraillé hier à quelque deux cent milles de Québec lorsqu'une pierre, qui pèse peut-être cinquante tonnes, s'est détachée d'un rocher pour tomber sur les rails. Lorsque le train est arrivé à cet endroit, il a poussé la pierre sur une distance de plus de deux cents pieds avant de dérailler. La locomotive seule a laissé ses rails. Personne ne fut blessé.

Trouvé mort

On a découvert, hier soir, vers six heures, Clément Bourdon, 65 ans, 7809 est, rue Notre-Dame, mort dans son lit. On croit qu'il s'est empoisonné, accidentellement sans doute, avec de l'alcool à friction.

Accusé d'homicide involontaire

Québec, 27. — Auguste Marien, 50 ans, cultivateur de Saint-Raymond de Portneuf, a répondu à l'accusation d'homicide involontaire à la suite de la mort d'Antonia Genest, qu'il a renversée avec son auto le 10 octobre dernier.

Apparemment, l'attaque a été assez bénigne, tandis que la revanche paraît avoir été assez grave. Le professeur de McGill, "attaqué" ne veut pas faire connaître son nom. Le prétendu "assaillant" non plus. Il semble bien, si l'on examine les faits avec soin, que celui qui se porte le plus mal des deux aujourd'hui doit être "l'assaillant". Le plus sûr, c'est que jeune homme et professeur se portent à merveille et qu'ils s'amusement tous deux de l'ampleur que prend l'incident dans les journaux anglais.

chez DUPUIS COUTELLERIE "GENEVA" 50 pièces en tout pour 2.50 de dépôt solde en 3 paiements mensuels de 4.00 chacun. Plateau 515i — local 202. Dupuis Frères. Procurez-vous cette brochure d'actualité à notre librairie, rez-de-chaussée (Ste-Catherine) .25

LA VIE SPORTIVE (Suite de la page 9)

Les Bruins ont triomphé des Maroons

Saint-Jean, N.-B., 27 (P. C.) — Les Bruins, de Boston, ont défait les Maroons, de Montréal, dans la première d'une série de parties d'exhibition qui seront disputées dans les Provinces Maritimes. Tous les points ont été enregistrés dans la période supplémentaire.

Sammy McManus et Ray Gettiffe, anciens joueurs du "Big Four", amateur, ont fort pu aux amateurs de Saint-Jean en prenant part aux points enregistrés. Après une belle course le long de l'aile gauche McManus a enregistré le premier point de Boston. Il dépassa la ligne bleue et ne laissa pas de chance à Connell. Gettiffe a aidé au deuxième point, donnant une passe à Joe Jerwa.

Dans les dernières minutes du jeu, Gus Marker a enregistré l'unique point des Maroons. Le jeu fut élevant à la troisième période. Des punitions pour rudesse aussi bien que pour des coups furent imposées avant la période supplémentaire. Teddy Graham y laissa des dents pendant que Bill Cowley dut aller se faire panser pour une coupure à la figure. Il vint en collision avec Jimmy Ward et fut atteint par un morceau de bâton qui se brisa.

Alignement des équipes: Maroons Boston Connell but Thompson Wertworth déf. Hollett Conacher déf. Jerwa Blinco centre Gelliffe Trotter ailes Beattie Robinson ailes Clapper Substituts, Maroons: Ward, Cain, Northcott, Evans, Marker, Grace, Carson, Mackenzie, Radley, Perias et Voss.

Boston: Sands, Weiland, Portland, Goldsworthy, Cook, O'Neil, McManus, Cowley, Graham, Duguid. Sommaire: Première période Pas de point. Punitions: Carson, Portland. Deuxième période Pas de point. Punitions: Trotter, Goldsworthy, Graham, Conacher. Troisième période Pas de point. Punitions: Trotter, O'Neil, Jerwa, Ward, Cain. Période supplémentaire 1. Boston, McManus 4.00 2. Boston, Jerwa (Gettiffe) 7.00 3. Maroons, Marker 9.04 Aucune punition.

Shag serait élu président

Buffalo, 26. (P.C.) — Une rumeur apparemment bien fondée veut que Frank Shaughnessy, ex-gérant des Royals de Montréal, soit nommé président de la Ligue Internationale de baseball à l'assemblée du circuit aujourd'hui à New-York.

La rumeur a acquis de l'ampleur lorsque Leo T. Miller, gérant d'affaires des Bisons de Buffalo, a retiré sa candidature à la présidence. John Gehm, président du club local, a causé cette retraite en annonçant que Miller avait signé un contrat d'un an avec une augmentation de salaire et le contrôle indisputable sur les échanges de joueurs.

Miller avait démissionné il y a plusieurs semaines et on le mentionnait comme le prochain président de l'Internationale.

Assemblée de la Ligue Junior Mont-Royal

La ligue de hockey Mont-Royal Junior, qui marche de succès en succès depuis les trois dernières années, se réorganisera de nouveau cette saison. Elle tiendra ce soir à l'Arena Mont-Royal. La plupart des clubs qui en faisaient partie la saison dernière seront encore dans le circuit cette saison, cependant la direction de ce circuit profite de l'occasion pour inviter tous les clubs juniors qui désiraient en faire partie, à la réunion de ce soir qui commencera à 7 heures 45.

Lon Warneke a signé son contrat

Saint-Louis, 27 (P. A.) — Lon Warneke, lanceur droitier, obtenu par les Cardinals dans une transaction avec les Chicago Cubs, a signé un contrat d'un an. Le montant de son salaire n'a pas été divulgué. Warneke, pour qui les Cardinals ont donné Leroy Parmelee et Jim Collins, dit qu'il est convaincu qu'il se remettra d'une blessure qu'il s'est infligée au bras dans les séries mondiales de 1935.

L'Américain ne pratiquera plus en public

Oshawa, Ont., 27 (P.C.) — A partir d'aujourd'hui, les Américains de New-York s'entraîneront privately, a déclaré le gérant Red Dutton.

Rien n'a encore été décidé au sujet de ceux qui resteront avec les Américains mais plusieurs jeunes et compris Nakima Smith, Tony Hemmerling, Wilf Fields, Whitley Farrant, Jeff Kalbfleisch, Dede Klein et Happy Haven.

Les Américains ont conclu une partie d'exhibition pour vendredi soir contre les Eagles et ce sera le jour Dutton décidera de l'équipe qui commencera la saison de la Ligue Nationale.

Martin Shenker, gérant d'affaires du syndicat Bill Dwyer qui contrôlait les Américains avant qu'ils perdent la franchise de la Ligue Nationale, est toujours ici et il tente de faire signer des contrats aux joueurs.

Shenker a dit que plusieurs joueurs ont signé et que l'équipe sera prête pour l'ouverture de la saison. La Ligue n'a encore rien fait au sujet des dépenses d'entraînement ou d'obtenir la signature des joueurs. Mais les Américains s'attendent à ce qu'une entente soit conclue prochainement.

Klick en Afrique

Johannesburg, Afrique-Sud, 27. (P. A.) — Franke Klick, poids-léger américain, a accepté de rencontrer Laurie Stevens, détenteur du championnat poids-léger de l'Empire britannique, à l'exposition de l'Empire. La date, en attendant l'arrivée de Klick, a été fixée au 5 décembre.

Tournoi international

Un tournoi intérieur de tennis est organisé sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs de la catégorie intermédiaire. Il commencera samedi prochain. Les entrées fermeront mercredi soir. Il est probable qu'environ 24 joueurs y prendront part.

Steve Casey à Montréal

Jack Ganson a annoncé hier qu'il amènera ici l'un des meilleurs lutteurs de l'heure actuelle. Le géant irlandais, Steve Casey, a signé un contrat à New-York au cours de la fin de semaine.

Ganson n'a réussi à obtenir la signature de Casey que grâce à sa force de persuasion. "Je suis très heureux que cet Irlandais ait accepté mon offre de venir à Montréal," a déclaré Ganson hier soir. On dit qu'il est le meilleur lutteur qui ait jamais sauté dans l'arène.

Casey est âgé de 26 ans et est professionnel depuis trois ans. Il a pris part à 200 rencontres en a gagné 133 et a annulé 17 fois. Il n'a jamais été défait encore.

Casey vient à Montréal avec l'espoir d'obtenir un combat contre le champion Yvon Robert aussitôt que possible.

Pour devenir des hommes complets

La vignette ci-contre illustre bien la jeunesse masculine déployant toutes ses facultés physiques, s'employant à développer ses muscles, afin d'atteindre au plein épanouissement de sa personnalité physique.

La jeunesse doit s'amuser. Elle doit aller d'instinct vers les sports qui nécessitent de grandes dépenses d'énergie et de force.

Mais le sport n'est pas tout: la culture physique n'est pas l'idéal premier. Ce n'est que le moyen d'atteindre le but que le jeune homme sérieux a en pensée.

Le jeune homme instruit, possédant un corps sain, une culture générale, aura en plus le souci d'assurer le confort des siens, de la famille qu'il a déjà ou qu'il aura dans un avenir plus ou moins rapproché, et l'un des moyens les plus réputés d'assurer son succès financier c'est d'économiser.

L'épargne est, a-t-on dit, la plus importante des vertus sociales.

L'épargne continue, méthodique, incessante, mise en banque, donnera la sécurité pendant les jours de dépression, de maladie ou de chômage. On entretient alors ces éventualités avec moins d'inquiétude quand une réserve en dépôt à la banque a été constituée.

UTILISEZ NOTRE PETITE BANQUE A DOMICILE DANS LA CREATION DE VOTRE COMPTE D'EPARGNE

La Banque Provinciale du Canada Chs. A. Roy, Président. J.-U. Boyer, Gérant Général.